

CHAMBRES d'AGRICULTURE

MARS 2016

n° 1051

Prix : 13 euros



LES SOLS

UN LEVIER MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

SALON DE L'AGRICULTURE
**DE NOMBREUX MESSAGES
PASSÉS**
P. 2

ÉCONOMIE AGRICOLE
**L'EMBARGO RUSSE
DEUX ANS APRÈS**
P. 10

PROAGRI INSTALLATION
**LE CONSEIL OPTIMISÉ
DES CHAMBRES**
P. 30



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

CHAMBRES d'AGRICULTURE

EXPERTISE ÉCONOMIE
ANALYSE DÉCRYPTAGE
PERSPECTIVES AGRICOLES
INNOVATION AGRONOMIE
RÉGLEMENTATION **RECHERCHE**
RÉGIONS

Pour comprendre et anticiper
les changements conjoncturels
et structurels de l'agriculture
et du développement des territoires :

Abonnez-vous à la revue Chambres d'agriculture



OFFRE D'ABONNEMENT 2016 À LA REVUE CHAMBRES D'AGRICULTURE

POUR 1 AN AU TARIF DE **89 EUROS** (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2016)

Raison sociale :

Destinataire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Je joins un chèque* de 89 euros au titre de l'abonnement revue
à envoyer à APCA, 9 avenue George V, 75008 Paris

* Chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA



REPÈRES

Salon International de l'Agriculture > De nombreux messages ont été passés **02**

AGREEN'START UP

L'innovation déploie ses ailes **08**

ÉCONOMIE AGRICOLE

L'embargo russe deux ans après > Un rôle décisif dans la crise agricole française **10**



DOSSIER

LES SOLS

UN LEVIER MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE **13**

LE GROUPE - un facteur essentiel de transition
Entretien avec Jean-Marc Meynard, Président du Comité Scientifique
des Chambres d'agriculture 15

FINISTÈRE - Les résultats des groupes sur les techniques de conservation des sols 16

PICARDIE - Des « Systèmes de culture avec des sols vivants » 18

LORRAINE - Proposer un système fiable, facile à vulgariser 19

DORDOGNE - Remettre les agriculteurs au centre de la production de connaissances 20

MANCHE - Mon sol, j'en prends soin pour éviter l'érosion 21

POITOU-CHARENTES - De la conception de systèmes de culture à leur évaluation 22

PICARDIE - Projet INNOVAGR'EAU 23

CHAMPAGNE-ARDENNE - AUTO'N, En route vers l'autonomie
vis-à-vis des engrais azotés 24

PRATIQUES EXPÉRIMENTALES - Mutualiser les résultats de l'ensemble du territoire 25

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Chambres d'agriculture France
Thierry POUCH, Quentin MATHIEU,
Romain FONTAINE, Service Entreprise et
installation / Justin LALLOUET, Service
Europe et action internationale / Aline
MUZARD, Relations publiques et affaires
parlementaires françaises / Blandine
SAGET, Service Entreprises et Installation
/ Elodie BETENCOURT, Chargée de
mission Bio / Laurie CASTEL, Chambre
d'agriculture de la Drôme

COORDINATION DU DOSSIER

voir page 13

UNE PUBLICATION DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

9 avenue George V - 75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Mél : accueil@apca.chambagri.fr
www.apca.chambagri.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Régis DUBOURG

RÉDACTRICE EN CHEF

Myriam DECOEUR MICHEL

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Victor SIMÉON

Règlement bancaire à l'ordre de
M. l'Agent comptable de l'APCA
Service abonnement : 01 53 57 11 44
Abonnement annuel 2014 : 89 €
Vente au numéro 13 €
Tarif spécial enseignement
Vente par lot de 10, hors Chambres
d'agriculture 89 €
Numéro d'inscription à la Commission
paritaire 0420807221
ISSN 0396-7883
Dépôt légal à parution

MISE EN PAGE
Agence Linéat
19 rue de Roubaix - Lille

IMPRESSION
IME, BY, ESTIMPRIM
ZA à la Craye
25110 Autechaux



CONJONCTURE

Filière volaille > Un dynamisme en 2015, malgré la crise de l'élevage et la crise sanitaire **26**

MACHINISME

Optimiser ses charges en Energie, Mécanisation, Temps de travail
AgriSim > un logiciel adapté à chaque exploitation **29**

INSTALLATION/TRANSMISSION

PROAGRI INSTALLATION > Le conseil optimisé du réseau Chambres d'agriculture **30**

EUROPE

Distribution fruits, légumes et lait à l'école > Un projet de loi européen pour une
alimentation plus saine à l'école - Interview de Marc Tarabella, député européen. **32**

À LIRE

33

JURIDIQUE

Loi de finances pour 2016 > Une vaste réforme de la fiscalité agricole **34**

BIO MARS

Plate-forme expérimentale TAB > Vers des systèmes biologiques et bas intrants performants **36**

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2016 DE NOMBREUX MESSAGES ONT ÉTÉ PASSÉS



Le Salon de l'agriculture 2016 a débuté dans un climat de haute tension, du fait de la crise que traverse actuellement le monde agricole. L'excellence de nos élevages et de nos terroirs y a cependant été de nouveau valorisée avec fierté et le dialogue entre ruraux et urbains une fois de plus conforté.

Comme chacun a pu s'en rendre compte par le biais des différents médias, l'édition 2016 du Salon international de l'agriculture s'est déroulée dans un climat de très fortes tensions. Les grandes difficultés, voire le désarroi de certains agriculteurs face aux turbulences des marchés agricoles internationaux et des prix de ventes de leurs productions ont ainsi été palpables. Tous ne se sont pas pour autant départis de leur fierté de présenter au grand public l'excellence de leur cheptel, mais aussi de leurs produits végétaux et du terroir. Le dialogue avec les visiteurs a permis dans ce contexte de ressouder encore plus le lien avec les urbains en leur expliquant notamment leurs conditions de travail, la manière dont les agriculteurs produisent et l'origine de leurs déboires. Il n'aura échappé également à personne le défilé d'innombrables hommes et femmes politiques venues à leur rencontre et à celle des responsables professionnels. La plupart d'entre-eux s'est ainsi arrêtée sur le stand des Chambres d'agriculture, où le Président Guy Vasseur leur a exposé les positions partagées par leur réseau pour tenter de sortir d'urgence l'agriculture du marasme ambiant.

10 500 M² DÉDIÉS À NOS TERROIRS

Le Salon c'est aussi avant tout les importants halls consacrés aux produits des terroirs de nos régions. Chacun a pu ainsi découvrir une extraordinaire diversité de saveurs, y retrouver, telle la madeleine de Proust ses racines et ses attaches gastronomiques ou découvrir la variété des plaisirs gustatifs d'autres territoires.



Bruno RETAILLEAU, Président du Conseil Régional des Pays de la Loire



Dominique BUSSEAU, Président de l'Assemblée des départements de France



Charles DE COURÇON, Député de la Marne



Ils sont passés sur le stand des Chambres d'agriculture.



Christian ESTROSI, Président du Conseil Régional PACA



Laurent WAUQUIEZ, Président du Conseil Régional d'Auvergne, Rhône Alpes



Czesław Adam SIEKIERSKI, Président de la Commission agriculture et développement rural au Parlement européen.

DES CONTACTS POSITIFS AVEC LES ÉLUS EUROPÉENS

Guy VASSEUR, Président de l'APCA et les élus des Chambres d'agriculture France présents se sont entretenus avec les eurodéputés français Michel DANTIN, Eric ANDRIEU, Angélique DELAHAYE et Michèle ALIOT-MARIE sur les principaux sujets d'actualité français et européens. La crise agricole et les leviers à actionner au niveau européen pour sortir de celle-ci ont été au cœur des discussions. Le Président VASSEUR s'est également entretenu avec le Président polonais de la Comagri (*Commission Agriculture et développement rural) du Parlement européen, Czeslaw Adam SIEKIERSKI sur ces mêmes sujets et sur l'urgence de prendre des décisions politiques fortes au niveau européen.



UN PARTENARIAT AUDIOVISUEL AVEC CAMPAGNES TV



Chaîne partenaire des Chambres d'agriculture, Campagnes TV s'est intégrée pleinement dans le paysage audiovisuel de ce Salon en diffusant de nombreux reportages et animant de multiples débats en présence d'hommes politiques, d'agriculteurs et de responsables professionnels sur les enjeux agricoles et ruraux d'actualité.

Retrouvez ses programmes sur le câble et visualiser à nouveau leur programmation sur leur site internet : <http://campagnestv.com/>



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Députée de l'Essonne



Gérard LARCHER, Président du Sénat



François FILLON, Ancien premier ministre Député de Paris



Alain JUPPÉ, Ancien Premier ministre, Maire de Bordeaux



Philippe RICHERT, Président de l'Association des Régions de France



Bruno LEMAIRE, Député de L'EURE



Xavier BERTRAND, Président de la Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie



Didier GUILLAUME, Député de la Drôme



Michel BARNIER, Conseiller spécial à la Commission européenne



De gauche à droite : Bertrand Camus (Président de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau), Guy Vasseur (Président des Chambres d'agriculture), Tristan Mathieu (Délégué Général de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau)



PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU

Les Chambres d'agriculture et les Entreprises de l'eau renforcent leur mobilisation

À l'occasion du Salon international de l'agriculture, les Chambres d'agriculture (APCA) et les entreprises de l'eau (FP2E) renforcent leur démarche partenariale et leurs efforts pour la protection des captages d'eau potable par la signature d'un nouvel accord de coopération.

Par cet engagement, ces deux acteurs majeurs en matière d'usage et de gestion de l'eau affirment leur volonté de contribuer à la préservation et à la restauration de la qualité des eaux brutes. Elles se mobilisent, plus particulièrement, pour la réalisation des objectifs de protection de 1 000 captages prioritaires, inscrits depuis le 1^{er} janvier 2016 dans les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux).

Le nouvel accord de partenariat permettra le déploiement des bonnes pratiques et les expériences et le suivi des actions concrètes de préservation et de restauration de la qualité des eaux engagées sur 10 sites pilotes en France.

4



FNSAFER et Chambres d'Agriculture ont signé une charte pour faciliter l'installation dans le secteur agricole.

CONVENTION FNSAFER

Faciliter le renouvellement de génération



Le Président de l'APCA et le Président de la FNSAFER ont signé le 28 février dernier, à l'occasion du Salon de l'agriculture, une charte de partenariat qui officialise la volonté de travailler en synergie entre les deux réseaux afin de faciliter le renouvellement des générations dans le secteur agricole. Dans un contexte économique particulièrement difficile et un contexte démographique préoccupant, la charte nationale a pour ambition de faire jouer les complémentarités entre les actions des Chambres d'agriculture et des SAFER afin de relancer la dynamique de l'installation et d'encourager la transmission d'exploitations viables et pérennes. Cette charte constitue le socle d'un engagement d'une déclinaison locale à conduire dans les prochains mois pour une action commune opérationnelle et efficace.



Jérémy Decerle, Vice-Président JA, Guy Vasseur Psdt Chambres d'agriculture France et au micro, Raymond Vial, membre du Bureau de l'APCA en charge des dossiers installation transmission.

PRÉSENTATION DU RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

Une action en faveur de la transmission

Le 1^{er} mars, au SIA sur le stand de Chambre d'agriculture France Guy Vasseur et Raymond Vial ont insisté sur l'ambition du réseau Chambre d'agriculture de favoriser le renouvellement des générations en agriculture au travers de nombreux projets et actions. Ils ont, entre autres, présenté le nouveau site repertoireinstallation.com qui favorise les mises en relation entre cédants et repreneurs.

Pendant toute la durée du Salon de l'agriculture, le réseau Chambres s'est mobilisé pour assurer des permanences et conseiller tous les porteurs de projet présents. De nombreuses questions concernant l'installation, la transmission ont ainsi pu trouver réponse.

BIENVENUE À LA FERME

La promotion du réseau et de la collecte citoyenne

Pour coller au thème du SIA «Agriculture et Alimentation citoyennes», Bienvenue à la ferme a lancé en novembre 2015, une importante collecte de dons agricoles auprès de ses adhérents afin de venir en aide aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.



Une démarche qui a trouvé écho auprès des agriculteurs puisqu'à ce jour le montant global de leurs dons s'élève à 25 000 €.

Ainsi, au delà de présenter le réseau et son offre de commercialisation de produits fermiers, le pari a été lancé de doubler la mise des agriculteurs par celle des consommateurs, notamment des visiteurs du SIA.

Sur le Salon, des flyers ont largement été diffusés, des badges à l'effigie de la collecte «Agriculteurs, Citoyens, unissons nos dons» ont également été distribués pour rappeler aux visiteurs de contribuer à la collecte une fois rentrés chez eux.

Un écran géant ainsi que des tablettes tactiles installés sur le stand permettait aux visiteurs de faire un don sur place et de suivre en temps réel l'évolution de la cagnotte déposée sur :

www.miimosa.com.



5



Une conférence de presse a été co-organisée par Arvalis et l'APCA pour présenter le programme AZUR. De gauche à droite : Jean-Paul Bordes (directeur R&D Arvalis), Didier Marteau (Président commission Environnement APCA), Eric Collin (Directeur Entreprise et Conseil APCA), Olivier Dauger (Président Chambre d'agriculture de l'Aisne).



AZUR

Une démarche collective préservant la qualité de l'eau

Le programme AZUR est basé sur une optimisation volontaire des pratiques de fertilisation, afin de concilier agriculture performante et amélioration de la qualité de l'eau autour des aires de captages. L'agriculteur s'engage volontairement à optimiser et à évaluer l'impact de ses pratiques de fertilisation sur grandes cultures en signant une charte d'engagement sur 3 ans. Il doit ainsi respecter un cahier des charges de 7 mesures agronomiques pour limiter l'impact de ses pratiques de fertilisation sur la ressource en eau.

Développée par ARVALIS – Institut du végétal, la démarche est déployée sur le territoire avec l'appui des Chambres d'agriculture et de l'ensemble des acteurs agricoles. Dans l'Aisne, plus de 80% des exploitants situés sur une aire de captage sont engagés dans la démarche.



Les lauréats de la catégorie 4 fauche et pâturage en plaine et piémont
Remis par RTE et GRT Gaz
Lauréat : GAEC Boutiot - Prairies humides du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Structure organisatrice : Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient



En plus des 6 prix, le lycée agricole des Vaseix de Limoges et le l'Établissement public local d'Enseignement et de Formation professionnelle agricole Digne-Carnejane (BTS Productions Animales) ont été distingués parmi les 14 lycées agricoles qui avaient mis en œuvre un jury-élèves prairies fleuries dans le cadre du concours jeunes.

PRAIRIES FLEURIES

Les lauréats 2015 du Concours Général Agricole

Le jury national a révélé, vendredi 4 mars 2016 au Salon international de l'Agriculture, les lauréats 2015 du Concours Général Agricole des Prairies Fleuries parmi les 40 éleveurs qualifiés par les jurys locaux pour l'obtention du prix d'excellence agricole-écologique. Qu'il s'agisse de prairies humides, de pelouses sèches, de pelouses de moyenne ou haute montagne, de parcours, de landes... leurs parcelles riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Cette biodiversité, comme la production d'un fourrage en quantité (de foin ou d'herbe pâturée) améliorent la qualité du lait, de la viande, mais aussi – grâce au développement de plantes à fleurs qui constituent les ressources alimentaires des abeilles, du miel. La cérémonie a rassemblé près de 200 personnes, dont les éleveurs lauréats locaux, accompagnés des animateurs de territoires.

Pierre-Yves Motte, président du jury national, a salué le travail des jurys locaux pour la richesse de leurs commentaires qui ont permis au jury national d'évaluer au mieux les parcelles des éleveurs et d'en apprécier toutes les particularités.

L'année prochaine, le concours se déroulera sur 57 territoires en France. Une organisation multi-partenaire qui impliquera en tant qu'organisateur : 26 Parcs naturels régionaux, 14 Chambres d'agriculture, 3 Parcs Nationaux comme des collectivités territoriales, des associations de protection de la nature, des ADASEA, des CPIE.

Pour plus d'infos et connaître le Palmarès : www.concours-agricole.com



LASALLE BEAUVAIS/ESITPA

Un Salon sous le signe du rapprochement

Les deux écoles d'ingénieurs LaSalle Beauvais et l'ESITPA ont annoncé récemment leur rapprochement. Les étudiants de ce grand pôle d'enseignement supérieur ont donc renseigné tous ceux qui se laisseraient tenter par les études dans les domaines des sciences de la terre, du vivant et de l'environnement.

Victor SIMÉON

Chambres d'agriculture France
Direction de la Communication

Hangar agricole à moindre coût et sans frais administratifs !

NOUVEAU : Hangar dimensionné pour les agriculteurs.



ReneSola vous propose un **Hangar photovoltaïque à moindre coût** spécialement conçu pour votre activité agricole.

Vous ne payez aucun frais administratifs.

Nous serons votre unique interlocuteur pour la réalisation du projet : étude technique, permis de construire, démarches administratives et construction.

Appuyez-vous sur un partenaire de confiance et de renom :

- ReneSola, un des leaders mondial dans le photovoltaïque
- 10 ans d'expérience
- Plus de 500MWc de projets

Contactez-nous pour une
étude gratuite de votre projet

Tél. : 04 72 74 46 67

Projet-pv@renesola.com



fr.renesola.com

ReneSola
Energy

AGREEN'STARTUP

L'INNOVATION DÉPLOIE SES AILES

Le concours national Agreen'Startup s'est déroulé pendant deux jours dans les locaux des Chambres d'agriculture, les 26 et 28 février dernier. Plus de dix équipes ont rivalisé pour présenter leur projet d'entreprise innovante et se distinguer.



LE PROJET DE L'ÉQUIPE DE JORGE PIZARRO, PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'E-LEARNING DESTINÉ AUX AGRICULTEURS DU MONDE ENTIER A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX AGREEN'STARTUP 2016.

8



Une dizaine d'équipes extrêmement motivées se sont rencontrées les 26 et 27 février dernier à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture pour exposer, mûrir ensemble et faire avancer leurs projets de Start up liés à l'agriculture au sens large.

Ces entrepreneurs ont su rassembler autour d'eux, les compétences d'autres équipiers. Coachés par de nombreux mentors tout au long de ces deux jours, ils ont pu ainsi peaufiner leur « business plan » et la forme de leur présentation (pitch en anglais dans le texte). Après un samedi très studieux, tous les participants se sont retrouvés sur le plateau de Campagnes TV au Salon de l'agriculture pour présenter en 3 min leur pitch final devant un

jury de professionnel. Comme l'année précédente, l'innovation était au rendez-vous. Ce qui distingue cette édition est la présence en compétition de deux projets internationaux, l'un émanant d'une équipe chilienne, l'autre d'origine égyptienne. Les Jurés se sont ainsi concertés très longtemps pour les départager.

AGRIVERSITY, GRAND GAGNANT DE L'ÉDITION 2016

Le projet Agriversity porté par Jorge Pizarro a remporté cette année le premier prix du Jury.

Ce projet consiste en la création d'une application pour former les agriculteurs du monde entier par e-learning. Gratuite pour les agriculteurs, elle permettra de visionner des vidéos réalisées par d'autres agriculteurs ou des Institutions et organismes de conseils. Ce projet souhaite donner accès à la formation aux agriculteurs isolés pour optimiser le développement de leur exploitation.

Ce 1^{er} prix d'Agreen'Startup remis au Salon de l'Agriculture se concrétise par le don de 3 000 euros mais aussi d'une adhésion au club Village by CA offerts par le Crédit Agricole. Cette pépinière

de start up sélectionne et soutient des projets à fort potentiel, issus de tous les territoires et engagés dans des domaines variés : énergie et environnement, logement, santé et vieillissement, agriculture et agroalimentaire et services digitaux.

Bénéficiant d'un environnement technologique unique en son genre et idéalement situé au sein du quartier central des affaires de Paris, les start-up du Village by CA évoluent dans un écosystème d'innovation ouvert à une multitude de partenaires privés et publics.

LES AUTRES LAURÉATS D'AGREEN'STARTUP

Le 2^{ème} prix a été remporté par le projet Tract'Cam mené par des étudiants de LaSalle Beauvais - Esitpa. Ce projet propose le développement d'un produit pour renforcer la sécurité des agriculteurs lors de leurs travaux routiniers. Le dispositif consiste à détecter et signaler des défauts d'attelage d'outil traîné par oubli du verrouillage du système de sécurité des tracteurs. Un système de trois caméras embarquées positionnées aux niveaux stratégiques du tracteur permet d'élargir considérablement la vision du conducteur, sans qu'il ait à se retourner.

Tract'Cam remporte un chèque de 1 500 euros offerts par LaSalle Beauvais - Esitpa et une adhésion au club Village by CA offerte par le Crédit Agricole.

DEUX PROJETS EX-AEQUO

Deux projets ex-aequo se sont partagés la troisième place.

Poneo est un outil web de prestation de services mettant en relation les centres équestres et le grand public.

LiFarming est un outil numérique dont l'objectif est de faciliter la gestion et le suivi du remplacement d'un agriculteur en lui faisant gagner un temps précieux lors de la présentation de la configuration de l'exploitation et de liste des tâches à accomplir.

Ces deux lauréats remportent un hébergement et des services d'accompagnement au Village Campus «Les Champs du Possible» à Châteaudun.

UN OUTIL INFORMATIQUE POUR LES PETITS PRODUCTEURS DU MONDE ENTIER

Le prix coup de cœur est remporté par le projet Farminal porté par l'Égyptien Waleed Sorour. Ce projet consiste à mettre à disposition un outil de numérisation pour les élevages de toutes tailles notamment les petits producteurs de lait. Grâce à cet outil mobile, les éleveurs pourront enregistrer leurs données et passer ainsi le cap de du développement technologique sans recourir à de trop importants investissements.

Farminal remporte un ouvrage offert par les Editions France agricole et la construction d'un business plan offerte par LaSalle Beauvais - Esitpa.



D'année en année Agreen'Startup déploie ses ailes et prend ainsi une nouvelle ampleur.

A suivre... ●



L'EMBARGO RUSSE DEUX ANS APRÈS

UN RÔLE DÉCISIF DANS LA CRISE AGRICOLE FRANÇAISE

Au mois d'août 2014, les autorités russes ont décrété un embargo sur les produits agricoles et alimentaires en provenance de plusieurs pays occidentaux. Cette attitude se veut une réponse aux sanctions financières et diplomatiques infligées à Moscou dans le cadre du conflit avec l'Ukraine. Après près de deux années d'application un bilan s'avère indispensable, d'autant plus qu'un premier embargo avait été adopté envers les productions porcines, pour cause de foyer infectieux à l'égard de certains Etats membres.

Les relations diplomatiques et commerciales entre la Russie et plusieurs pays occidentaux se sont brutalement tendues, à la suite de la crise ukrainienne. Afin de réagir aux ambitions de Moscou de récupérer tout ou partie de l'Ukraine, les pays occidentaux, Etats-Unis et Union Européenne en tête, ont infligé des sanctions financières et diplomatiques à la Russie (gel des avoirs financiers par exemple). En contrepartie, le Président russe Vladimir Poutine a instauré en août 2014 un embargo commercial sur les produits agricoles et alimentaires. Celui-ci fait suite à celui imposé en février 2014 sur la viande de porc, en raison de l'épizootie qui avait touché les élevages.

Au regard de la crise que traversent les élevages européens et français en particulier, il était légitime de s'interroger sur les conséquences économiques de cet embargo russe, dont rien ne permet de dire qu'il va être dans les prochains mois abrogé. Au contraire, peut-être convient-il de préparer les agriculteurs à son maintien dans le temps. En effet, cette démarche a occasionné une fermeture du marché russe, préjudiciable à des productions comme le porc, les produits laitiers – la Russie étant l'un des principaux importateurs de fromages dans le monde – et dans une moindre mesure aux fruits et légumes. Toutefois, les pertes enregistrées par les pays européens se sont transformées en gains pour des concurrents qui approvisionnent désormais le marché russe, concurrents situés notamment en Amérique latine. Du côté de l'économie russe elle-même, les conséquences ont

été préjudiciables, en particulier pour les consommateurs de produits alimentaires. Le taux d'inflation sur les produits alimentaires, relativement maîtrisé jusqu'à l'embargo, a fortement augmenté ensuite.

LE COCKTAIL INFLATION, DÉPRÉCIATION ET FUITE DES CAPITAUX

La Russie est entrée en récession en 2015 avec un taux de croissance négatif du PIB estimé entre - 3,5 % et - 3,9 %, récession qui se prolongera a priori en 2016 avec des prévisions de l'ordre de - 0,6 % à - 1,5 % selon les analystes. Les sanctions internationales à l'encontre de la Russie ont provoqué une forte poussée inflationniste sur le marché intérieur avec l'arrêt des importations en provenance de l'Union Européenne. Cette montée de l'inflation a contribué à la dépréciation du rouble, qui s'est accentuée avec la chute des cours du baril de pétrole en 2015 puisque les variations de la monnaie Russe dépendent fortement du prix de l'or noir, dont la Russie est l'un des principaux exportateurs mondial. La dépréciation significative de la devise russe a pour effet d'augmenter les prix à l'importation, le secteur de l'alimentation étant particulièrement exposé (figure 1).

Les difficultés de la Banque centrale de la Fédération de Russie (CBR) à contenir la parité monétaire ont conduit l'organisme financier à adopter un système de taux de change flottant, afin de ne pas entamer

50%

part des recettes générées par l'exportation des hydrocarbures dans le budget russe.

800 à 100

millions d'euros diminution en valeur des exportations de viandes d'Allemagne vers le Russie.

2

division des exportations de fruits et légumes de la Pologne vers la Russie.

50%

taux approximatif de l'augmentation en valeur des exportations de viandes brésilienne vers la Russie.



outre mesure les réserves de devises. Devant la fuite des capitaux que cette décision a engendrée, en plus de la mauvaise conjoncture économique et de l'inquiétude suscitée par l'inflation galopante, la CBR a procédé à un relèvement spectaculaire de son taux d'intérêt directeur (de 5,5 % en janvier 2014, le taux était de 15 % en janvier 2015) jusqu'à se stabiliser à hauteur de 11 % début 2016. Or, même si la hausse des taux a permis de limiter la montée des prix et les sorties de capitaux, elle a aussi eu pour conséquence de réduire la capacité d'investissements des acteurs économiques, alors que les sanctions internationales ont renchéri le coût des emprunts sur les marchés mondiaux dans le même temps.

L'endettement et le déficit public se sont particulièrement accrus en 2015 et devraient se poursuivre en 2016, principalement à cause de la baisse des recettes d'exportations liée aux hydrocarbures (qui représentent 50 % du budget), et des dépenses toujours plus importantes dans le secteur de la défense qui n'exercent que peu d'effets d'entraînement sur l'économie réelle. Associés à la contraction de l'investissement privé, ces facteurs marquent l'incapacité du pays à envisager une politique de relance par la demande.

Mais cette conjoncture met avant tout en exergue les faiblesses structurelles d'un pays marqué par de très fortes inégalités sociales, un appareil productif peu compétitif, voir obsolète, une forte dépendance aux exportations d'hydrocarbures source d'instabilité (ce que les économistes appellent la « maladie hollandaise »), et un climat des affaires préjudiciable à l'investissement et la croissance.

LA PERTE DU DÉBOUCHÉ RUSSE CONSTITUE UN MANQUE À GAGNER IMPORTANT POUR LES PAYS DE L'UE.

Les sanctions prises par les pays occidentaux et inversement par la Russie, notamment vis-à-vis des pays de l'UE avec lesquelles les échanges sont structurellement intenses, ont conduit à déclencher une inflation forte sur les produits alimentaires en Russie. Les importations de produits alimentaires ont significati-

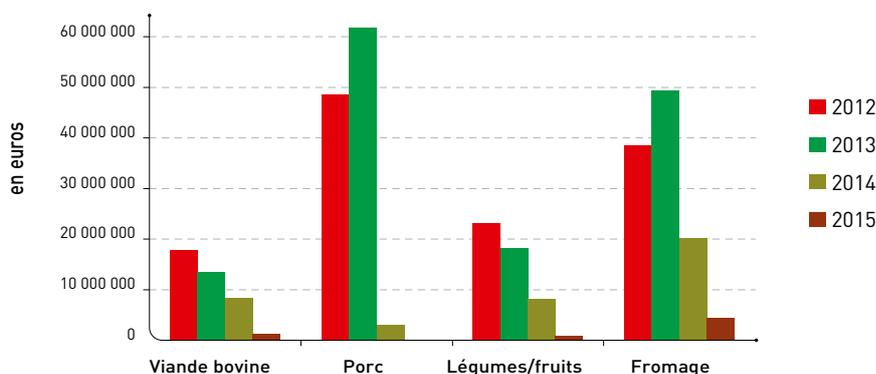
1 Inflation des produits alimentaires en Russie



2406 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : Trading Economics

2 Évolution des exportations françaises de produits alimentaires vers la Russie



2406 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : Eurostat

vement diminué, et la réorientation des approvisionnements russes vers les pays tiers est importante mais jugée encore insuffisante pour satisfaire la demande intérieure exprimée par les ménages. Cette situation contraint aussi le pays à importer à des prix moins compétitifs et pour des qualités moindres des produits en provenance de pays d'Amérique Latine.

Les pays européens, et notamment la France, subissent quant à eux un manque à gagner conséquent, puisque les exportations de certains produits comme les viandes ou les produits laitiers ont été fortement impactés (figure 2). En raison de la fermeture du marché russe, de nombreux producteurs ont cherché des débouchés de substitution. Le premier d'entre eux fut évidemment le marché intra-européen. Mais dans la mesure où l'UE s'est enfermée depuis le début de la crise en 2008 dans des politiques d'austérité contrai-

gnant fortement la demande, un engorgement de ce marché intra-communautaire s'en est suivi. La conséquence directe en a été une pression exercée sur les prix, en particulier de la viande porcine et des produits laitiers. Pour ces derniers, la baisse des prix a été d'autant plus aiguë que l'UE est sortie des quotas laitiers et que plusieurs pays avaient anticipé la fin de ce dispositif en procédant à des augmentations de volumes, qu'il s'agit aujourd'hui d'écouler sur les marchés.

Le suivi des effets de l'embargo russe sur les exportations de produits agricoles et alimentaires permet de mettre au jour une particularité. Les répercussions de cet embargo pouvaient en effet être facilement anticipées, puisque le recul des exportations des principaux pays producteurs de l'UE était déjà amorcé avant même la mise en application de l'embargo en août 2014.

L'Allemagne a vu le débouché russe, qui occupe une place importante pour ses filières viandes, progressivement se refermer jusqu'à voir leurs exportations chuter de façon spectaculaire (figure 3). L'année 2011 marquait un pic dans les échanges russo-allemand, avec des flux d'exportations de près de 800 millions de dollars pour l'ensemble des viandes. En 2014, ces flux ont été divisés par 8. La Pologne et l'Espagne sont les autres pays particulièrement impactés par cette situation, alors que la tendance des échanges montrait une progression des flux commerciaux en provenance de ces pays. De plus, les exportations de fruits et légumes en provenance de la Pologne ont presque été divisées par 2 sur la période 2013/2014. Enfin, la France est perdante sur tous les tableaux, puisque l'ensemble de ses filières bénéficiait d'un débouché intéressant vers la Russie. Les secteurs porcin et laitier s'avèrent être les plus touchés, marquant aussi la volonté de la Russie de développer sa production locale et d'intensifier ses échanges avec d'autres partenaires majeurs tels que le Brésil et la Biélorussie pour l'approvisionnement de viandes blanches et de produits laitiers.

12

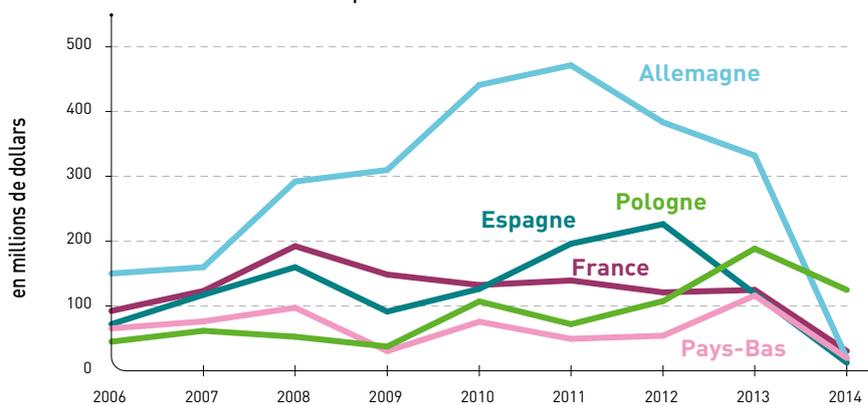


© Comugnero Silvana fotolia

UN EFFET DE DÉTOURNEMENT VERS LES PAYS TIERS

L'autre répercussion de l'embargo russe réside dans le déplacement géographique des sources d'approvisionnement de la Russie. Là encore, un tel processus de diversification des importations pouvait être facilement anticipé, dans la mesure où l'augmentation des exportations de certains pays non concernés par l'embargo était enclenchée avant août 2014. Moscou avait donc dû sécuriser ses approvisionnements par anticipation (figure 4).

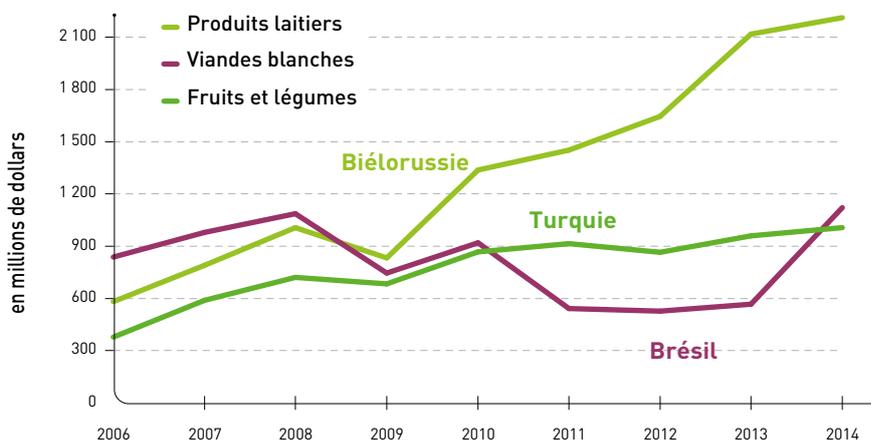
3 Évolution des importations de viande (hors bovine) en Russie selon leur provenance



2406- Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : CEPII - CHELEM

4 Principaux exportateurs bénéficiaires de l'embargo Russe



2406- Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : CEPII - CHELEM

Le Brésil est certainement le pays qui tire le plus grand profit de cette situation puisque rien qu'entre 2013 et 2014, ces exportations de viandes (hors bovins) vers la Russie ont presque doublé, passant de 566 millions à 1,1 milliard de dollars. Le commerce de fruits, de légumes et de produits laitiers sur la période 2013/2014 en provenance respectivement de la Turquie et de la Biélorussie s'est également intensifié (+5 % et +4 %), mais est davantage la conséquence d'une évolution structurelle. Cependant, le cas de la Biélorussie est particulier car de nombreux pays européens ont contourné l'embargo en étiquetant les produits à partir de la Biélorussie afin de les réexporter sur le territoire russe. A signaler aussi, les cas de l'Argentine et de l'Uruguay qui ont conquis des parts de marchés sur les exportations à destination de la Russie dans les filières viande bovine et produits laitiers. Ce der-

nier secteur affiche une progression de 38 % pour l'Argentine et de 28 % pour l'Uruguay entre 2013 et 2014.

L'embargo russe a donc joué un rôle décisif dans la crise que traverse l'agriculture française, et, plus largement, européenne. C'est pourquoi des voix se font entendre pour qu'une action diplomatique énergique soit entreprise à l'échelle de l'UE pour que l'embargo sanitaire soit levé assez vite. N'est-il pas de ce point de vue légitime, dans le contexte de crise actuelle, de s'interroger sur la nécessité d'engager une réflexion pouvant déboucher sur la levée de l'embargo commercial ? Ce serait s'engager sur un domaine qui dépasse largement le périmètre économique. ●

Quentin MATHIEU et Thierry POUCH
Chambre d'agriculture France
Direction Economie et Agriculture des Territoires

LES SOLS

UN LEVIER MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE



13

- 14 EDITO PAR DIDIER MARTEAU, Président de la Commission agronomie-environnement de l'APCA
- 15 LE GROUPE - UN FACTEUR ESSENTIEL DE TRANSITION
ENTRETIEN AVEC JEAN-MARC MEYNARD, Président du Comité Scientifique des Chambres d'agriculture
- 16 FINISTÈRE - LES RÉSULTATS DES GROUPES SUR LES TECHNIQUES DE CONSERVATION DES SOLS
- 18 PICARDIE - DES « SYSTÈMES DE CULTURE AVEC DES SOLS VIVANTS »
- 19 LORRAINE - PROPOSER UN SYSTÈME FIABLE, FACILE À VULGARISER
- 20 DORDOGNE - REMETTRE LES AGRICULTEURS AU CENTRE DE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES
- 21 MANCHE - MON SOL, J'EN PRENDS SOIN POUR ÉVITER L'ÉROSION
- 22 POITOU-CHARENTES - DE LA CONCEPTION DE SYSTÈMES DE CULTURE À LEUR ÉVALUATION
- 23 PICARDIE - PROJET INNOVAGR'EAU
- 24 CHAMPAGNE-ARDENNE - AUTO'N, EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE VIS-À-VIS DES ENGRAIS AZOTÉS
- 25 PRATIQUES EXPÉRIMENTALES - MUTUALISER LES RÉSULTATS DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- DOSSIER RÉDIGÉ ET
- COORDONNÉ PAR
- Benjamin BALLOY,
- Chambres d'agriculture
- France
- Service Innovation
- développement et pratiques
- agricoles
- Avec la participation
- rédactionnelle de Victor
- Siméon, Chambres
- d'agriculture France
- service communication.



Didier MARTEAU

Président de la Commission
agronomie-environnement de l'APCA

LES SOLS, UN LEVIER MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La journée nationale du 12 janvier 2016, entièrement dédiée à l'agronomie était une première. Spécifiquement orientée vers les conseillers agricoles du réseau des Chambres d'agriculture, construite autour d'actions de développement et de conseil pilotées par des agents du réseau, cette journée a été un succès.

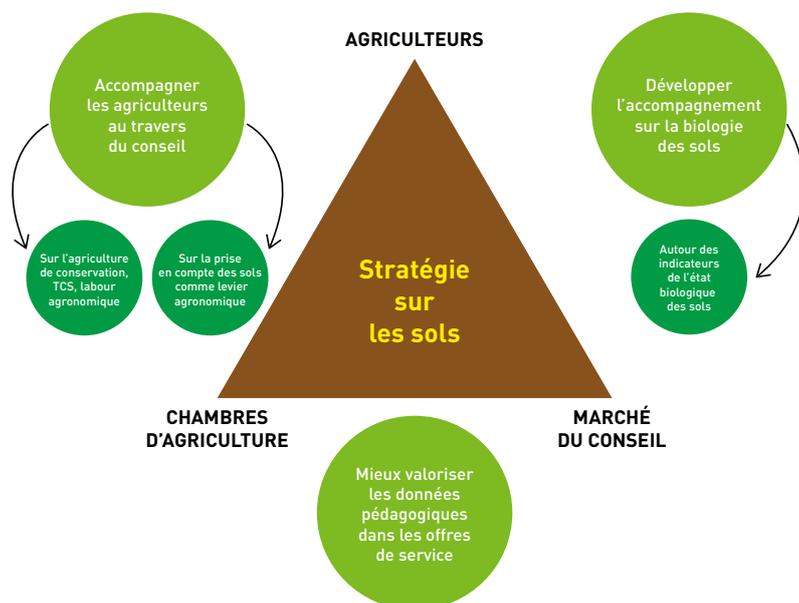
Elle a permis de présenter l'expertise, les savoirs et les résultats techniques acquis par les conseillers sur la question : des sols et plus spécifiquement de l'agriculture de conservation ; sur l'accompagnement des agriculteurs dans des démarches systémiques. Ce dossier en reprend les grandes lignes.

Le réseau des Chambres d'agriculture s'est donné l'ambition de faire des sols un levier majeur du développement agricole. Cette orientation cadre parfaitement avec l'ambition agroécologique pour la France qui reconnaît la place cruciale des sols agricoles, au travers notamment de l'initiative « 4/1000 » dont nous voulons d'être un acteur essentiel.

Les connaissances et les actions de développement, d'accompagnement des agriculteurs, notamment au travers des groupes, que nous présentons ici ne constituent qu'une infime partie de la richesse d'expériences et de savoirs qui existent dans le réseau et qui méritent d'être diffusées et rendues accessibles.

La journée agronomie n'était que la première étape et sera suivie dans les mois à venir d'un véritable engagement collectif dans le sens d'une mutualisation de nos compétences, pour permettre au réseau des Chambres d'agriculture de rester un acteur essentiel du développement, reconnu des agriculteurs sur tous les territoires. ●

Faire des sols un levier majeur du développement agricole



LE GROUPE, UN FACTEUR ESSENTIEL DE TRANSITION



ENTRETIEN AVEC

Jean-Marc MEYNARD

Président du comité scientifique des Chambres d'agriculture
Directeur de recherches, INRA

Que reprenez-vous de cette journée agronomie du réseau des Chambres d'agriculture ?

La prise en compte du temps long. Il y a une dizaine d'années il était beaucoup plus rare d'avoir des exposés faisant référence aux successions de culture ou aux effets à moyen terme et à long terme. Il s'agissait davantage de travailler sur les effets immédiats d'une technique : effet de la fertilisation, effet du semis, effets dans l'année et sur les itinéraires techniques. Je pense qu'on a franchi un pas avec ces approches essentiellement pluriannuelles, telles qu'elles ont été présentées. Le temps long permet de prendre en compte le temps de l'apprentissage des nouveaux systèmes de culture.

L'apprentissage par l'agriculteur, qui prend plusieurs années : il se trompe, il s'améliore, il corrige... il apprend. Mais aussi l'apprentissage du conseiller. Il y a eu deux ou trois interventions dans lesquelles il a été question de la manière dont le conseiller avait appris à faire des choses complètement nouvelles, et qu'il conseille maintenant.

Comment accompagner la transition vers de nouveaux systèmes ?

Un des intervenants a insisté - et je crois à juste titre - sur le fait que cette période de transition ne doit pas être une période de prise de risque. Il faut éviter de commencer par les changements de pratiques à risque ; il y a un ordre à respecter dans lequel il faut faire les choses et sur

lequel nous avons été sensibilisés. Mais en même temps, il faut laisser parler l'imagination de l'agriculteur. Certains systèmes innovants n'existent que parce qu'il y a des agriculteurs qui ont osé faire des choses, osé prendre des risques.

La période de transition, ça suppose d'apprendre à expliquer les échecs (développer des capacités de diagnostic, des tableaux de bord). Ce qui est absolument essentiel pour l'accompagnement de la transition, c'est le groupe. Des agriculteurs en groupe qui échangent des solutions, progressent plus vite. Ils se réassurent les uns les autres dans les périodes de doute, les discussions aident à prendre du recul.

Et enfin, accompagner, c'est aussi aider les agriculteurs à résister à la pression sociale de ceux qui ne changent pas, qui est parfois extrêmement forte. ●

15



« CE QUI EST ABSOLUMENT ESSENTIEL
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION,
C'EST LE GROUPE ».

FINISTÈRE

LES RÉSULTATS DES GROUPES
SUR LES TECHNIQUES DE
CONSERVATION DES SOLS

Jean-Philippe TURLIN • jphilippe.turlin@finistere.chambagri.fr



16

L'ACTION

Favoriser les échanges d'expériences entre agriculteurs dans un groupe, pour bénéficier de l'expertise de chacun et de la validation entre pairs.

Tester et mettre en place des expérimentations. En particulier, la mise au point et l'ajustement chez les agriculteurs de la technique du semis direct sous couvert permanent de Trèfle blanc.

Les techniques expérimentées ont fait l'objet de mesure des intérêts environnementaux et de la durabilité sur les fermes.

HISTORIQUE
DE L'ACCOMPAGNEMENT

En 1992, débutent les démonstrations sur les outils et les techniques de semis sans labour, strip-till ou encore méthodes de destructions de couverts.

L'objectif était de sensibiliser au sol, par le biais d'une démarche économique à conséquences environnementales.

En 2000, le groupe « TCS 29 » est créé. Initialement, le travail a porté sur l'agriculture de conservation, puis s'est orienté plus spécifiquement vers la technique du semis direct sous couvert permanent.

QUELQUES COUVERTS
TESTÉS**Avant Maïs :**

avoine + féverole ; RGI-RGH/
avoine diploïde + mélanges
trèfles ; moutarde vesce/
lentilles ; moutarde + radis +
phacelia + trèfles

Couvert court entre 2 céréales :

moutarde ; avoine diploïde ;
sarrazin/nyger ; moha + trèfle
Alexandrie

Couvert permanent :

trèfle blanc ou luzerne



Avec l'appui de :



Financé par :

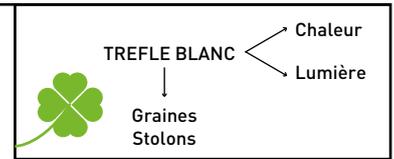


Semis direct sous couvert permanent de trèfle blanc

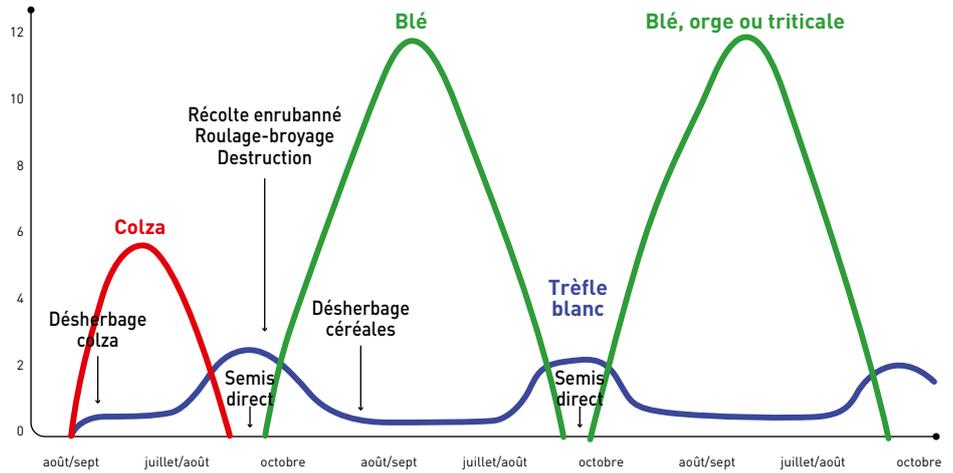
(zone arrosée)



Les légumineuses dont le Trèfle blanc fixent avant tout l'azote du sol avant de le fabriquer



Développement des espèces (TMS/ha)

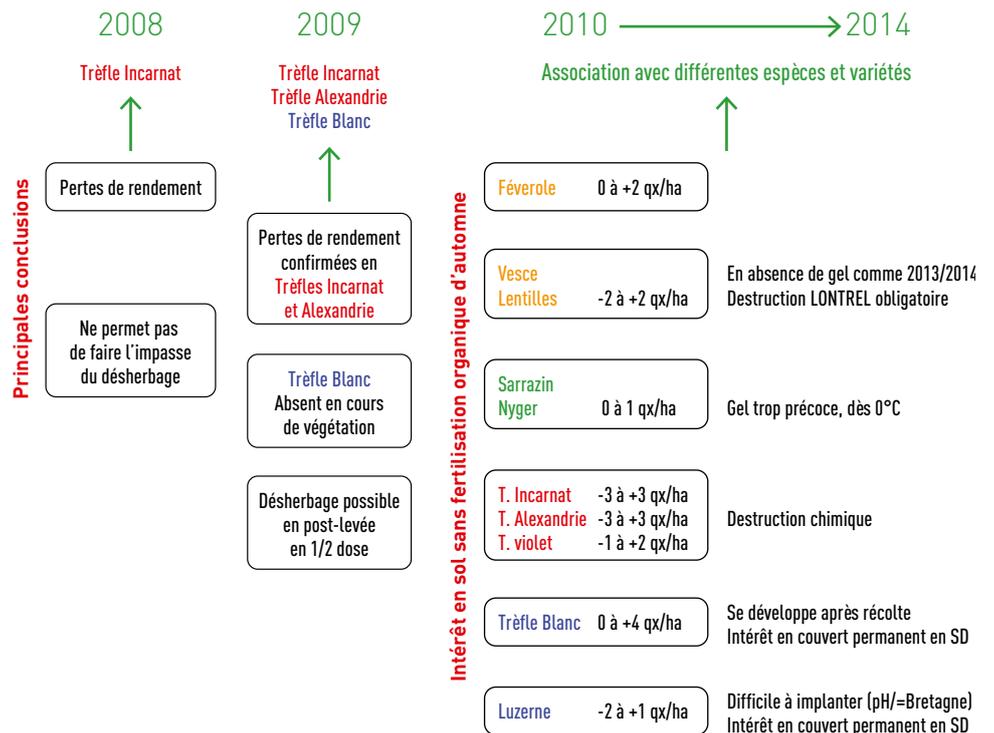


Remarques :

Choix des variétés de Trèfle blanc - pérenité
Mesure dynamique de l'azote et effet biodiversité du sol

Colza et couverts associés

Groupes techniques de conservation des sols du Finistère



PICARDIE

DES « SYSTÈMES DE CULTURE
AVEC DES SOLS VIVANTS »

François DUMOULIN • francois.dumoulin@agri60.fr



18

© A. Pereira

L'ACTION

Elle vise à évaluer l'impact des pratiques sur l'activité biologique des sols, et la contribution de la qualité biologique des sols sur la performance des systèmes de culture. C'est une formation-action au cours de laquelle l'agriculteur réalise lui-même la partie diagnostic au champ et les prélèvements envoyés dans différents labos avant la phase de restitution 6 mois plus tard.

HISTORIQUE
DE L'ACCOMPAGNEMENT

La plupart des adhérents du groupe DEPHY-herbicides sont engagés depuis près de 20 ans en Protection intégrée et il s'est avéré que la réussite reposait sur une bonne activité biologique des sols base des processus de régulation.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

Cette formation rentrait assez vite dans le vif du sujet. Il est préférable que les agriculteurs soient déjà sensibilisés (apports théoriques, observations faites chez eux). La dynamique de groupe fonctionne bien pour échanger et se comparer.



Avec l'appui de :



Financé par :



LORRAINE

PROPOSER UN SYSTÈME FIABLE, FACILE À VULGARISER



Jean-Luc FORRLER • jean-Luc.FORRLER@moselle.chambagri.fr

HISTORIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

2000,
les premiers essais avec des agriculteurs en Moselle

2003,
accompagnement des pionniers 2013, phase de vulgarisation

CLÉS DE LA RÉUSSITE

Pertinence du conseil, bonne gestion de la transition, proposer des choses simples,

Proposer un système fiable, facile à vulgariser,

Gestion et accompagnement pertinent de la phase de transition,

Proposer des itinéraires techniques spécifiques simples et cohérents



TROIS QUESTIONS À Jean-Luc FORRLER

Chambre d'agriculture de la Moselle, conseiller et animateur de groupes d'agriculteurs en TCSL.

Qu'est-ce que l'agriculture de conservation ?

L'agriculture de conservation est une pratique qui reste encore à l'heure actuelle assez aléatoire. Face aux nombreuses demandes émanant des agriculteurs, il se montrait donc opportun de faire le tri entre toutes les techniques existantes et de les canaliser pour construire véritablement un itinéraire technique précis, simple et sécuritaire.

Comment favoriser cette transition vers l'agriculture de conservation ?

Pour passer à l'agriculture de conservation il est recommandé d'avoir un accompagnement. C'est là que la Chambre d'agriculture intervient. En préalable, un conseiller va faire le tour de l'exploitation pour effectuer un diagnostic. Il va effectuer une typologie des sols, recenser le matériel existant, car il n'est pas forcément nécessaire d'investir dans du matériel spécifique pour limiter, par exemple, la profondeur du travail du sol. Des préconisations sont ensuite effectuées sur les assolements. Un suivi avec les conseil-

lers de la Chambre est effectué sur l'application des produits phytosanitaires, car c'est dans ce domaine qu'il se produit un certain chamboulement.

Cette démarche est-elle réellement en cours de diffusion ?

Oui. Pour preuve, j'interviens maintenant beaucoup en dehors de ma région, car de nombreuses personnes sont venues voir, lors de visites d'exploitations, notre type de fonctionnement et d'animation de groupes. Ils se sont alors vraiment intéressés à notre démarche et en ont parlé à leurs propres conseillers et techniciens. Quand vous exposez quelque-chose qui marche réellement et dont les impacts sont véritablement mesurables et adaptables in situ, les gens se montrent très réceptifs.



© Hovan M, CA Yonne



TRANSITION ET GESTION DE LA ROTATION	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
La place des cultures pendant la transition	Blé d'hiver Escourgeon (si pas de bromes) Colza (si pas direct, sauf sol superficiel) Orge, blé et pois de Print (si pas direct) Féverole (5 à 7 cm)	Orge, blé et pois de printemps	Mais grain Tournesol Escourgeon (si risque bromes)	Mais ensilage Betteraves Pommes de terre Colza direct (sauf sols superficiel)

DORDOGNE

REMETTRE LES AGRICULTEURS AU CENTRE DE LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES



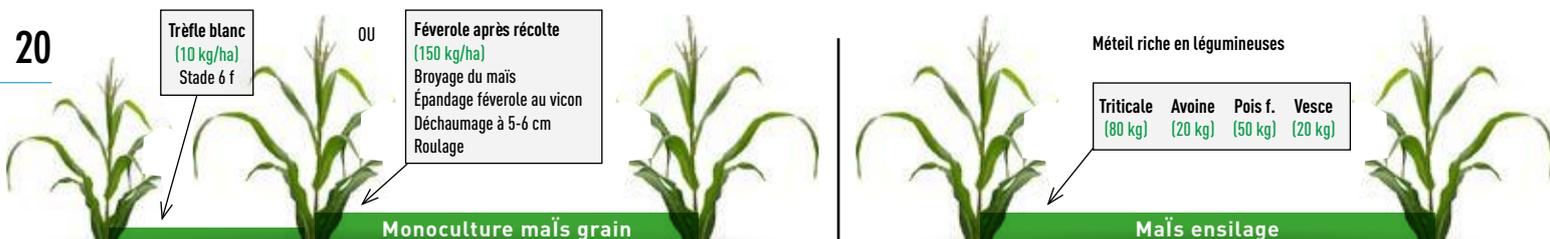
François HIRISSOU • francois.hirissou@dordogne.chambagri.fr

LES COUVERTS ENTRENT DANS LES ITINÉRAIRES



DES COUVERTS MÊME ENTRE DEUX MAÏS

20



L'ACTION

Refaire des groupes de réflexion et de propositions autour de la vie des sols en lien avec des problématiques globales posées sur le devenir des exploitations.

HISTORIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Contraintes liées au classement en Zone Vulnérable. Contexte d'augmentation des charges liées au coût des intrants (2008). Volonté de réduire le temps de travail ou d'agir sur son organisation. Envie des agriculteurs de travailler sur la Matière organique du sol, constatant la réduction du stock et une dégradation des sols. Pour certains agriculteurs, réflexions entamées liées à un manque de perspectives et une perte ressentie du sens du métier.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

Remettre les agriculteurs au centre de la production de connaissances en les accompagnant par la mise en place d'expérimentation, de confrontation avec d'autres situations, de relais auprès de sources scientifiques et d'expertises, de transmission des savoirs et de travail en réseau.



Avec l'appui de :



Financé par :



MANCHE / Action territoriale

« MON SOL, J'EN PRENDS SOIN POUR ÉVITER L'ÉROSION »



Marie-Christine LEGRAND-FORT • mclegrand@manche.chambagri.fr



L'ACTION

De 2009 à 2013, dans chaque bassin versant, présentation et partage du constat avec les acteurs locaux, co-construction d'un plan d'actions porté par les agriculteurs, mise en œuvre, évaluation et partage auprès des financeurs en présence des agriculteurs.

De 2014 à 2017, mise en œuvre de tests dans chaque exploitation, partage, échange entre pairs, évaluation et diffusion.

HISTORIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

De 2009 à 2013, à l'échelle des 3 bassins versants, sensibilisation des agriculteurs aux conséquences de l'érosion des sols, tant d'un point de vue agricole, qu'environnemental.

De 2014 à 2017, accompagnement d'un groupe d'agriculteurs « innovants » dans leur réflexion sur leurs systèmes d'exploitations en prenant en compte l'évolution du contexte (fin des quotas, 5^{ème} programme Directive nitrate...), l'érosion des sols, la qualité de l'eau, et la triple performance.

CLÉS DE LA RÉUSSITE

Définir dès le début les attentes de la concertation avec les porteurs de projet, les partenaires et les financeurs. Des acteurs professionnels et politiques impliqués et moteurs (sens du collectif, volonté de co-construire). Des moyens financiers et humains adaptés et inscrits dans le temps, des compétences en ingénierie de projet et animation territoriale.



Avec l'appui de :



Financé par :



POITOU-CHARENTES

DE LA CONCEPTION
DE SYSTÈMES DE CULTURE
À LEUR ÉVALUATION

Sébastien MINETTE • sebastien.minette@poitou-charentes.chambagri.fr

UN PROJET
STRUCTURÉ EN
DIFFÉRENTES ACTIONS
COMPLÉMENTAIRES

1 Développement de la
co-conception & d'un réseau
d'essais « pluri-annuels »

> Co-conception, formation sur les
leviers alternatifs, suivis & analyses
multi-critères des essais.

2 Études ponctuelles
sur plusieurs années
de techniques innovantes
(essais annuels)

> Acquisition de références,
synthèse & diffusion.

3 Appui à l'évaluation
des pratiques agricoles -
Développement d'indicateurs
agri-environnementaux

> Définition de méthodes
d'évaluation.

4 Observatoire des systèmes
et pratiques agricoles
en Poitou-Charentes

> Acquisition de références sur les
pratiques et systèmes actuels pour
l'évaluation multi-critères.

INTERVIEW DE
Sébastien MINETTE

Agronome à la Chambre régionale de Poitou-Charentes

Pouvez-vous nous présenter
votre démarche et son procédé
d'évaluation ?

Le projet régional « Système de culture innovants » en Poitou-Charentes a été conduit depuis 2007. Il a débuté par l'organisation de réunions de co-conceptions entre agriculteurs et conseillers agricoles pour réfléchir ensemble sur la constitution de nouvelles rotations. Dix essais se sont ensuite concrétisés, chez les agriculteurs partenaires, sur 2 à 6 parcelles d'une surface de un à deux hectares chacune. Ces systèmes ou rotation ont ainsi pu être évalués in situ. Cela a permis, d'une part d'acquérir des références sur des techniques permettant de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires et d'intrants azotés et, d'autre part de conforter la méthode de travail basée sur une innovation concertée.

Un tel projet démontre que les agriculteurs sont capables de prendre du recul sur ces thématiques en engageant une réflexion sur des pratiques agronomiques à long terme, dès lors qu'ils sont accompagnés ; ce qu'ils n'ont, sans cela, pas le temps de faire, dans la mesure où ils sont mobilisés et accaparés par le travail au quotidien.

Les résultats analysés à partir des observations réalisées sur le terrain démontrent un certain nombre de bénéfices liés aux pratiques testées, sans pour autant donner de recettes de décision applicables. Cela a également permis de vulgariser dans notre région le concept d'évaluation multi-critères. Les dimensions économiques, sociales, agronomiques et environnementales ont ainsi été croisées. De façon très opérationnelle, ces résultats ont aidé à mettre en place une formation méthodologique destinée aux conseillers agricoles des quatre départements de Poitou-Charentes.

Quel est selon vous le critère
fondamental de réussite ?

Il est primordial pour l'évolution de cette démarche de bénéficier d'une dynamique de groupe assistée par un conseiller et que les agriculteurs implantent chez eux des parcelles tests. On ne s'approprie en effet jamais mieux une technique que lorsqu'on la teste et qu'on la pratique sur sa propre exploitation. L'agriculteur va en effet ainsi se faire la main et adapter ses pratiques véritablement à son sol et à son matériel.



Avec l'appui de :



Financé par :



PICARDIE

PROJET INNOVAGR'EAU



Antoine LAROCHE • antoine.laroche@ma02.org



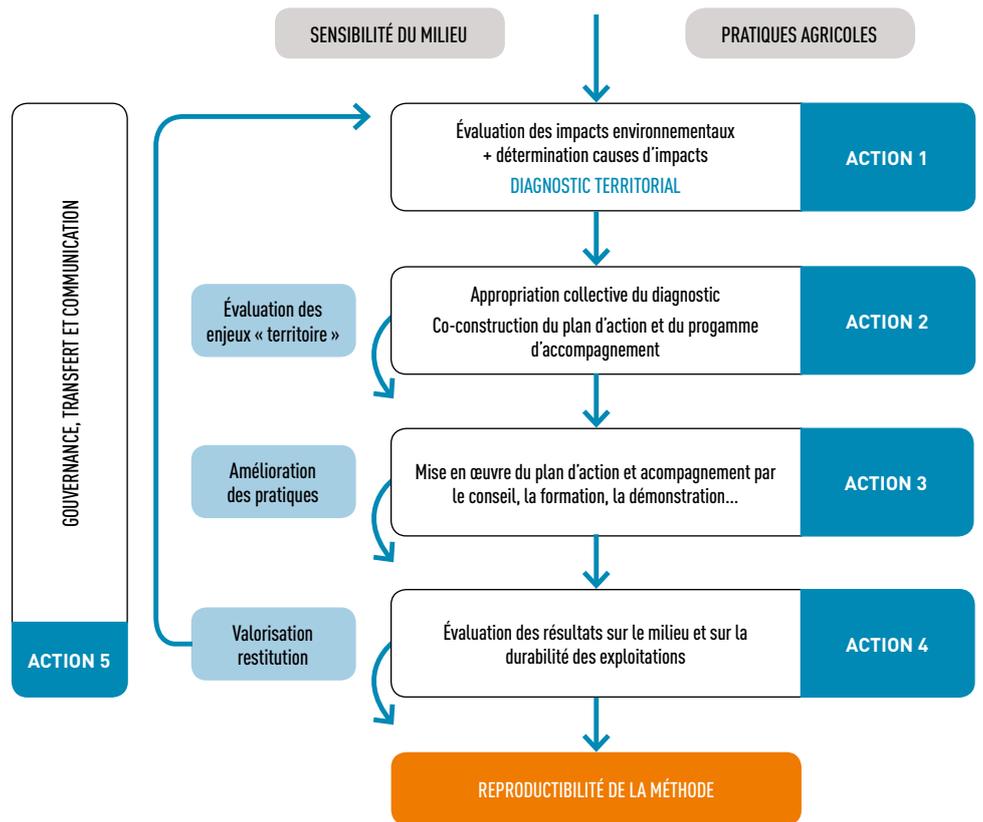
L'ACTION

1 Expérimenter et mettre au point une méthode nouvelle, innovante et reproductible pour l'accompagnement des acteurs agricoles sur les territoires à enjeu eau.

2 Mise en œuvre des pratiques agricoles les plus adaptées au respect de la qualité de l'eau et au développement d'une agriculture durable

CLÉS DE LA RÉUSSITE

Avoir une bonne connaissance des problématiques agronomiques et économiques des territoires. Construire un climat de bonnes relations avec les partenaires techniques du territoire. S'appuyer sur des agriculteurs référents/leaders pour lancer les démarches



Avec l'appui de :



Financé par :



CHAMPAGNE ARDENNE

AUTO'N : EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE VIS À VIS DES ENGRAIS AZOTÉS



Claire CROS • c.cros@champagric.fr

Ateliers de conception

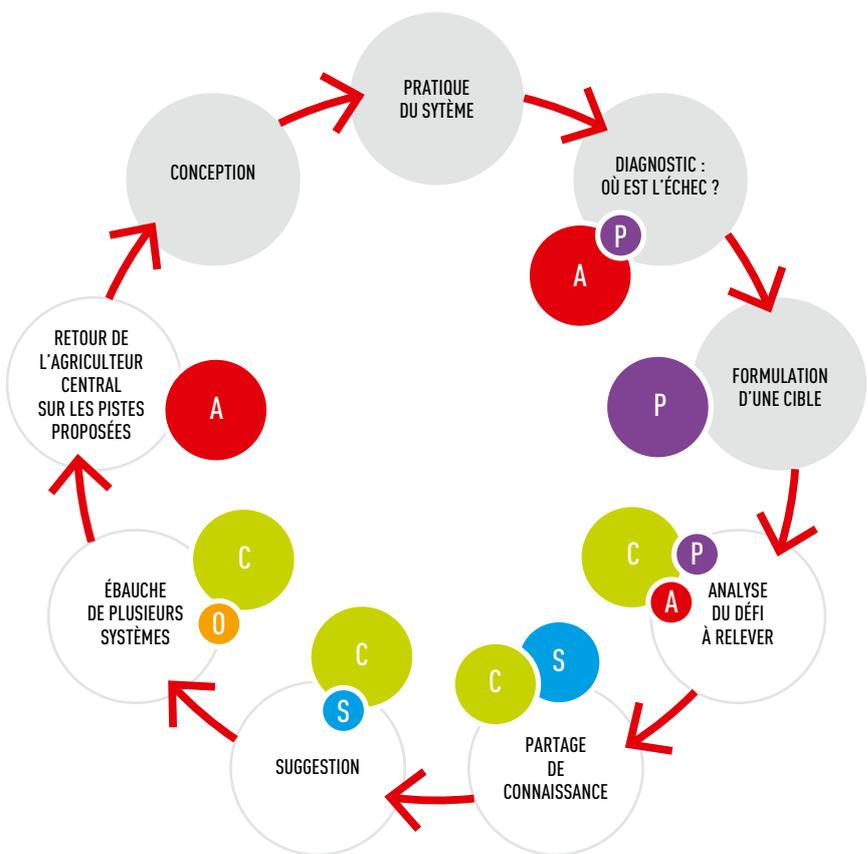
Adaptation de la méthode COPERNIC (Reau et al., 2012)

L'ACTION

Une enquête a été effectuée en 2014 auprès de 40 exploitations en terres de craie sur les leviers mis en œuvre pour réduire la dépendance aux engrais azotés. Un réseau de 7 agriculteurs « pionniers » a ensuite été constitué pour concevoir et mettre en place des systèmes de culture autonomes en azote. Les systèmes seront suivis pendant 5 ans pour acquérir des références sur les moyens mobilisés et constituer un réseau de compétences pour poursuivre et élargir l'accompagnement stratégique des agriculteurs. Ici, l'objectif visé est défini par les motivations de chaque agriculteur. L'innovation naît alors, lorsque les agriculteurs se concentrent sur ce qui les motive, plutôt que sur les contraintes de leur système.

HISTORIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Après une enquête auprès de la profession agricole sur les sujets de recherche prioritaires, la Chambre régionale et AgroTransfert Picardie ont lancé en 2013 le projet Auto'N : améliorer l'autonomie azotée des systèmes de culture en terres de craie tout en maintenant les niveaux de production et de qualité des filières régionales.



ÉTAPES HORS ATELIERS (à préparer hors atelier)

- A** Parole donnée à l'agriculteur central
- C** Parole donnée aux agriculteurs consultants
- S** Parole donnée aux apporteurs de connaissance
- O** Parole donnée à l'opérateur d'évaluation
- P** Parole donnée à l'animateur



AISNE
ARDENNES
MARNE
AUBE

Avec l'appui de :



Financé par :

PRATIQUES EXPÉRIMENTALES

MUTUALISER LES RÉSULTATS DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

En tant qu'agriculteur, vous participez à un groupe animé par la Chambre d'agriculture sur l'agriculture de conservation : quelles ont été vos motivations initiales pour entrer dans cette démarche technique ?



INTERVIEW DE Philippe NOYAU

Agriculteur et Président de la Chambre d'Agriculture du Loir- et-Cher.

Notre secteur est constitué de nombreux sols hydromorphes. Au moindre orage, l'eau restait en surface, le sol était alors complètement asphyxié. Nous avons donc décidé de trouver un remède à cette problématique en créant, il y a maintenant plus de cinq ans, un Groupe sur les techniques culturales innovantes transversal à tous les groupements de développement et avons commencé à expérimenter des techniques de non labour. Nous avons ainsi évolué d'année en année, avons été confronté à d'autres problématiques induites et avons tâché d'y trouver des solutions. Le problème de battance du sol a été résolu sur notre exploitation car la surface s'est enrichie en humus. Dès qu'il pleut, la terre absorbe désormais l'eau grâce aux nombreuses galeries de lombrics. Lorsqu'une opération d'épandage d'azote se montre nécessaire, on ne s'enfonce donc plus dans les champs. Nous procédons désormais à un labour seulement sur les parcelles qui finissent par se salir, ce qui représente en moyenne dix hectares par an sur une surface de 250 ha. Notre groupe de développement compte actuellement une cinquantaine d'agriculteurs et est animé par un ingénieur agronome. Cela nous permet d'agir de manière assez pointue sur des contraintes nouvelles comme la régulation ou l'élimination des limaces ou des campagnols. Au bout de cinq ans d'expériences on peut se rendre compte et faire part des pratiques efficaces et celles qui se sont montrées un peu plus décevantes. Il reste encore beaucoup de choses à expérimenter. Nous avons mis en place, à cet effet, disséminées chez plusieurs agriculteurs et sur des profils pédologiques différents,

trois plateformes expérimentales, à moitié en labour, l'autre en non labour. Une succession de cultures y est effectuée et l'évolution de la structure du sol est ensuite étudiée et analysée. Afin de partager les résultats nous organisons régulièrement des réunions chez nos adhérents ainsi que des rencontres en bout de champs. Nous faisons aussi quelque fois intervenir des conférenciers pour prendre connaissance de pratiques et références issues d'autres territoires.

Les pratiques expérimentées par le groupe d'agriculteurs en Loir et Cher ont permis d'agir efficacement sur ce type de sols hydromorphes.



© Ruud Morijn - Fotolia.com

En tant que Président de la Chambre d'agriculture, quelles sont les actions que vous avez portées pour accompagner cette dynamique dans votre département ?

La motivation de la Chambre d'agriculture était de ne pas détruire les GDA et leur dynamique. Tout groupe doit ainsi être uniquement constitué d'adhérents, l'autre condition et de s'en montrer acteur. Celui qui n'assiste pas aux réunions ou ne met

pas en place sur son exploitation de petites zones d'expérimentations finit par en être exclu. La Chambre d'agriculture joue un rôle actif de soutien. Le coût du poste de l'animateur a ainsi été divisé en trois, une partie financée par la Chambre, la seconde par les agriculteurs adhérents et la troisième par les GDA. E tant que membres d'un groupe avons ainsi un devoir de diffusion de résultats qui peuvent être ensuite communiqués et profiter au plus grand nombre. Il faut cependant partir du principe que certaines pratiques peuvent fonctionner dans un certain contexte et pas du tout dans d'autres circonstances.

Quelles actions attendez-vous d'un réseau national d'agronomes sur la thématique des sols ?

Je suis persuadé que les résultats de l'ensemble des expérimentations mises en place sur l'ensemble du territoire français doivent être partagés de façon beaucoup plus optimale. Il importe également d'éviter tout doublon et de mutualiser certaines pratiques pour qu'à contexte agronomique et pédologique à peu près similaire les résultats puissent s'échanger et permettre la mise en œuvre de pratiques et d'essais complémentaires. La constitution de ce réseau, nous permettrait d'aller ainsi beaucoup plus vite pour résoudre les problématiques qui nous importent. ●

Propos recueillis par
Victor SIMÉON
Chambre d'agriculture France
Direction Communication

FILIÈRE VOLAILLE

UN DYNAMISME EN 2015,
MALGRÉ LA CRISE DE L'ÉLEVAGE
ET LA CRISE SANITAIRE

Le bilan de l'année 2015 montre un contraste saisissant entre la situation globale de l'élevage français et celui de la filière avicole. La tendance structurelle à la hausse de la production et de la consommation traduit la bonne santé de la filière et des perspectives optimistes dans le marasme actuel. Cependant, l'impact de l'épisode d'influenza aviaire fin 2015, certes marginal à cette période, risque de toucher durement certains secteurs de la filière pour une partie de l'année 2016.



L'année 2015 traduit une année positive pour la filière volaille, dynamisée par une progression de la demande sur les marchés intérieurs et extérieurs et par une baisse continue du coût des matières premières de l'alimentation animale. Après un recul de la production en 2014 de 0,7 % selon ITAVI, les dernières estimations de FranceAgriMer montrent une progression de la production de 2,5 %, soit une hausse de 36 000 tonnes équivalent carcasses (tec) pour un bilan de 1 872 milliers de tec en 2015, principalement du fait d'abattages dans le secteur poulets plus important.

La consommation intérieure s'inscrit sur une dynamique toujours positive, motivée par la modification des comportements d'achats de viande des ménages. En effet, on observe un effet de substitution des achats de viandes bovine et porcine en faveur de la viande de volaille, traduisant la préférence des ménages français vers les produits issus du poulet, meilleur marché et mieux adapté aux attentes des consommateurs. La demande est aussi particulièrement dynamique en provenance des pays tiers, grâce à un renforcement des envois de viandes de volaille vers l'Arabie Saoudite de plus de 18.300 tec (premier importateur de volaille française), et une préférence des achats des pays d'Afrique Subsaharienne orientée vers la France (+27.000 tonnes pour toute cette zone).

UNE PARITÉ MONÉTAIRE FAVORABLE
À L'EURO

La parité monétaire favorable à l'euro a significativement stimulé les exportations vers ces pays (figure 1). La croissance bien plus importante des exportations vers les pays tiers en valeur, par rapport aux volumes échangés, traduit la valorisation supérieure des produits commercialisés vers ces zones d'échanges. A signaler aussi, une demande toujours en progression pour le foie gras, aussi bien sur le marché interne qu'externe, mais un secteur qui devrait être fortement perturbé dans les prochains mois avec l'épisode d'influenza aviaire de la fin de l'année 2015 (voir encadré). Ces évolutions ont permis de couvrir en valeur la détérioration des exportations vers les pays européens, où la Pologne capte des parts de marchés de plus en plus importantes, et vers la Chine qui connaît un ralentissement économique historique. Par ailleurs, la fermeture du marché russe a été en partie com-



LE FAIT QUE LA CONSOMMATION FRANÇAISE VOLAILLE SOIT COUVERTE À 30 % PAR DES EXPORTATIONS POSE NOTAMMENT LA QUESTION DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE EN FRANCE.

pensée par des envois supplémentaires vers l'Asie, en particulier en direction des Philippines. Cependant, la balance commerciale est déficitaire en volume avec les pays de l'Union Européenne (le déficit commercial s'est creusé de 1,9 % par rapport à 2014), ce qui suscite des interrogations sur le redéploiement de la production française qui ne parvient pas à satisfaire la demande intérieure. D'autre part, les autres secteurs de la filière tels que la dinde et le canard connaissent respectivement une baisse de la production et de leurs exportations (- 7,5 % en valeur sur les sept premiers mois de 2015). Globalement toutefois, la dégradation abyssale de l'excédent commercial français connaît un léger coup d'arrêt dû à cette conjoncture favorable (figure2).

Ce regain d'activité du secteur de la volaille est certes une bonne nouvelle, pour les producteurs eux-mêmes, et par comparaison avec les secteurs du lait et de la viande de porc. Toutefois, le paradoxe est assez saisissant entre cette amélioration et le fait que la consommation intérieure en France soit couverte à hauteur de 30% par des importations en provenance du Brésil, d'Allemagne, de Belgique ou de Pologne, sachant que la Thaïlande constitue un autre foyer potentiel d'approvisionnement. Cela pose

la question de la stratégie d'approvisionnement des établissements de restauration collective en France.

Dans le contexte actuel, la filière volaille représente une opportunité économique pour les éleveurs, notamment ceux ayant adopté un système en pluri-élevage. Les perspectives positives de la filière entretiennent la stabilité de la croissance de ce marché, qui plus est dans une filière majoritairement intégrée, où la contractualisation entre intégrateur et producteur permet de lisser efficacement les variations du prix des intrants.

État de la consommation de volaille en France en 2015

Variabiles	Volume (TEC)
Production	1872
Consommation	1765
Exportations	593
Importations	553,8
Disponibilités*	1832,8
Consommation de volailles étrangères**	30%

Source : Agreste et Douanes françaises
*Production + importations - exportations
** Importations/disponibilités

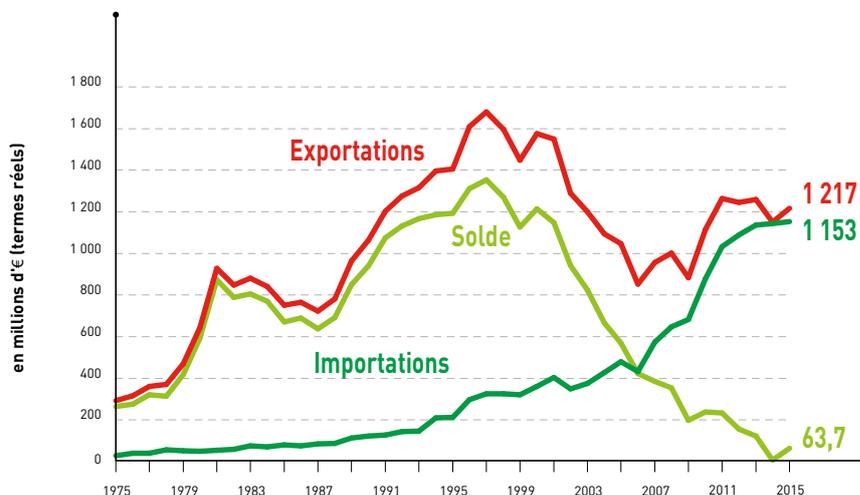
1 Cours de l'euro en dollar



Dans un environnement où l'agriculture française n'a jamais été autant exposée à la volatilité des marchés mondiaux, et où la demande intérieure et extérieure reste forte malgré la conjoncture économique, les produits volailles peuvent être une solution d'avenir durable. Toutefois, la fragilité de la filière face aux aléas sanitaires doit amener à des réflexions approfondies sur sa capacité de résilience. Aussi, la tentation de se spécialiser dans les catégories d'animaux les plus porteuses (poulet et palmipède par exemple) ne doit pas devenir une menace pour la diversité des produits et la valorisation des terroirs et des territoires qu'offre cette filière. ●

Quentin MATHIEU et Thierry POUCH
Chambre d'Agriculture France
Direction Économie et Agriculture des
Territoires

2 Commerce extérieur de la France - Volailles (en valeur)



651 - Chambres d'Agriculture - Études économiques

source : FranceAgriMer, d'après Douanes

Quelles perspectives en 2016 avec l'influenza aviaire ?

Près de 74 foyers d'influenza aviaire ont été signalés à ce jour sur le territoire français, foyers concentrés dans les régions du Sud-Ouest. Deux dispositions risquent de peser sur la filière en 2016. Le plan de lutte élaboré par le gouvernement français instaure des restrictions sanitaires et un vide sanitaire dans les élevages des zones concernées, et la reprise de la mise en place des canetons pas avant mi-2016 devrait engendrer un préjudice conséquent pour les élevages du sud-ouest, plus précisément pour les palmipèdes gras (arrêt de l'activité, perte de chiffre d'affaires etc...). Par ailleurs, la plupart des pays tiers ont mis en place des mesures de rétentions pour stopper les importations de produits volailles en provenance de la France, notamment de la part du Japon, des pays d'Afrique Subsaharienne et de l'Arabie Saoudite. Les autorités saoudiennes ont notamment promis d'appliquer le principe de régionalisation pour ces mesures. En sachant que ce dernier pays, principal importateur de volailles françaises, s'approvisionne en majeure partie en Bretagne, le secteur du poulet à l'exportation devrait être peu impacté. Cependant, le débouché subsaharien permettait de valoriser les poules pondeuses de réformes et les coproduits, et sa fermeture suscite des inquiétudes pour les opérateurs. Par ailleurs, la filière palmipède gras devrait souffrir de la fermeture du marché japonais, débouché le plus important de la filière à l'exportation.



OPTIMISER SES CHARGES EN ENERGIE, MÉCANISATION, TEMPS DE TRAVAIL

AGRISIM UN LOGICIEL ADAPTÉ À CHAQUE EXPLOITATION

Les expérimentations menées à la station du Cormier en Ille-et-Vilaine ont permis l'élaboration du logiciel AgriSim dont les applications s'adaptent à toutes les configurations d'exploitations de polyculture élevage.



INTERVIEW DE Didier DEBROIZE

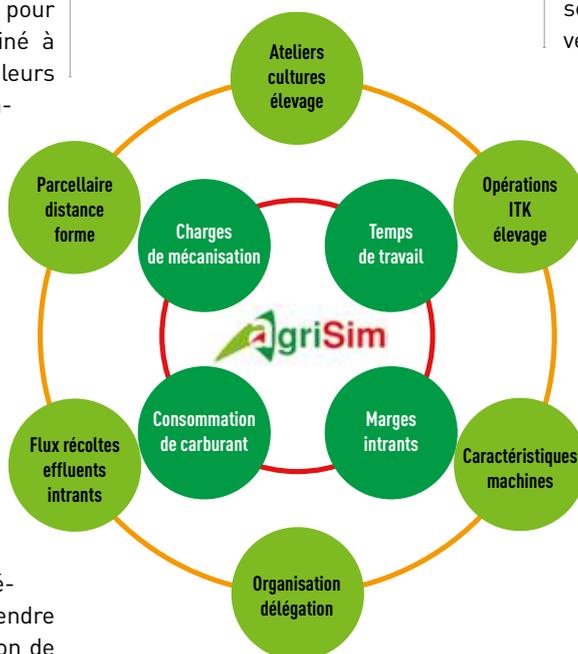
Ingénieur Machinisme à la Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne.

Pouvez-vous nous détailler l'origine du projet AgriSim et nous faire part de la manière dont il a été élaboré ?

Le projet AgriSlim est une extension du programme de recherche mené sur les économies de carburant intitulé Ecofuel mené depuis 2006 à la suite du mini choc pétrolier. Les élus des Chambres d'agriculture de Bretagne ont souhaité mettre en œuvre ce champ d'investigation pour élaborer un outil de conseil destiné à aider les agriculteurs à rationaliser leurs pratiques et minimiser leur consommation de carburant. Depuis le choc pétrolier de 1985, un certain nombre de travaux avaient déjà été menés sur la conduite économique des tracteurs. Ecofuel nous a fait appréhender le fait que les données et références se montraient éminemment variables en fonction des différentes configurations des exploitations agricoles. Des préconisations générales ne se seraient pas ainsi révélées d'une grande efficacité. Pour bien conseiller les agriculteurs, il fallait plutôt trouver une méthode et un outil permettant de prendre en compte à la fois la consommation de

carburant, la charge de mécanisation et le temps de travail et de pouvoir l'adapter au contexte et à la réalité de chaque exploitation. Le fait par exemple d'acheter un tracteur moins puissant pourrait avoir un impact non négligeable sur le débit des différents chantiers. Celui de rapprocher son parcellaire permet de jouer à la fois sur le temps de travail et les coûts de carburant. On peut voir éga-

lement s'il est plus avantageux ou non de déléguer certains travaux. Tous ces curseurs doivent être évalués. Appréhender seulement l'angle économie de carburant aurait été trop réducteur. Il importe d'en arriver à cette vision globale. En prenant en considération l'ensemble de ces données, l'outil AgriSim a donc un spectre d'utilisation et de valorisation beaucoup plus large. Outre un diagnostic actuel de la situation de l'agriculteur et des marges de manœuvre pour réaliser des économies, cet outil permet également d'effectuer des simulations lorsqu'il souhaite faire évoluer son activité et ses pratiques culturales ou organisationnelles du parc matériel. Il est aussi possible de faire des scénarios de diversification ou de nouveaux ateliers et chantiers. ●



Pour en savoir plus :
didier.debroize@bretagne.chambagri.fr
www.synagri.com



Propos recueillis par
Victor SIMEON
Chambres d'agriculture France
Direction Communication

PROAGRI INSTALLATION

LE CONSEIL OPTIMISÉ DU RÉSEAU CHAMBRES D'AGRICULTURE



Dans le cadre de la marque PROAGRI, les Chambres d'agriculture déploient une offre commune pour accompagner les porteurs de projets d'installation

En 2014 l'APCA lance PROAGRI. Derrière cette marque, l'objectif est de rassembler l'ensemble des services marchands du réseau et constituer ainsi une offre commune complète et lisible. Très rapidement, une offre commune pour accompagner les porteurs de projets d'installation a vu le jour.

Cette offre s'intègre dans un bouquet de trois prestations pour accompagner l'entrepreneur de l'émergence de son projet jusqu'au suivi de son business plan en passant par l'étape primordiale de l'installation.

« BÂTIR UN PROJET SOLIDE » PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT EN TROIS ÉTAPES.

- 1 Le diagnostic préalable pour prendre du recul et établir les bases du projet en cohérence avec les objectifs du jeune et la structure agricole envisagée ;
- 2 L'étude prévisionnelle pour évaluer la faisabilité du projet et optimiser le financement ;
- 3 La formalisation du dossier de demande d'aides.

UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ, SUIVI ET RÉACTIVITÉ

Les Chambres d'agriculture ont quarante ans d'expérience dans l'accompagnement des projets d'installation : c'est le moment d'en profiter !

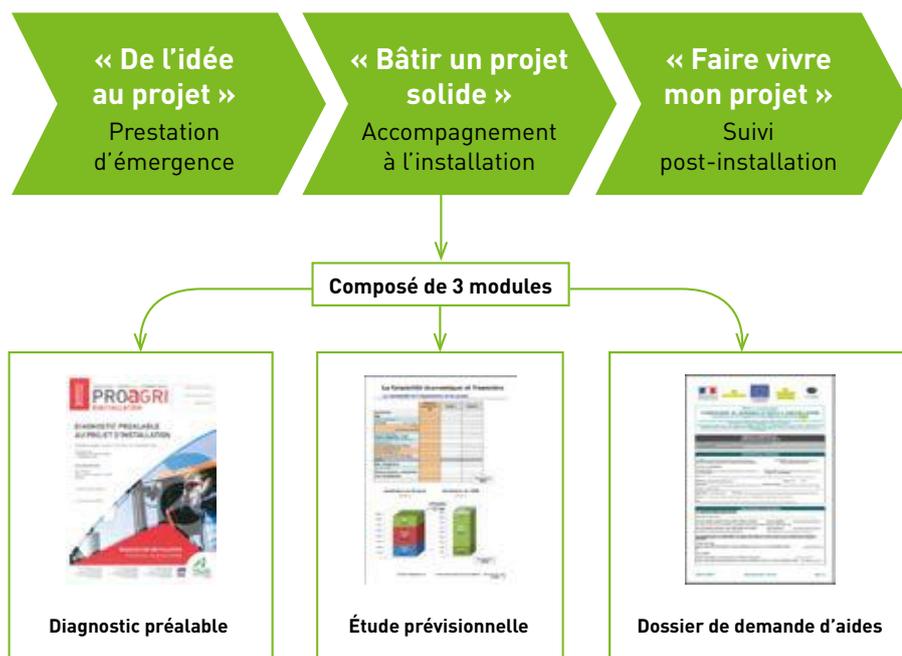
Les engagements de PROAGRI Installation visent à faire bénéficier au client de l'accompagnement d'un conseiller expert dédié tout au long du projet dans une démarche globale pour mettre en cohérence l'ensemble des éléments économiques, techniques, réglementaires et administratifs.

Les besoins spécifiques sont également couverts grâce aux services spécialisés : bâtiment, environnement, organisation du travail, etc.

UN PROJET DE RÉSEAU

L'offre commune de service est développée par et pour le réseau des Chambres d'agriculture. La création de cette prestation est basée sur l'identification des besoins des porteurs de projet d'installation et sur l'expérience des conseillers pour qui accompagner des jeunes est une mission de tous les jours. C'est à ce moment que l'équipe nationale du projet prend le relais pour créer les outils qui seront mis à disposition des Chambres départementales. L'idée est de proposer un produit clé en main avec la réalisation d'outils de communication communs, d'outils informatiques, de campagnes de formations

Déploiement 2016



TÉMOIGNAGE

« J'ai une relation de confiance avec mon conseiller de la Chambre d'agriculture, il me connaît et ça me rassure. Je peux aborder avec lui tant les aspects techniques, économiques que réglementaires »

et de perfectionnement des conseillers d'entreprise mais aussi des modèles de rendu de la prestation.

L'objectif est de proposer un service rapide, des résultats concrets et un suivi efficace. Nous savons que demain, les porteurs de projet deviendront des chefs d'entreprise. Leur donner toutes les clés pour réussir est le sens de notre accompagnement.

LE CHOIX DE LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU

Chaque Chambres d'agriculture qui utilise la marque PROAGRI doit être certifié ou s'engager à rentrer dans une démarche de certification de service (programme de certification DQS du réseau des Chambres d'agriculture ou ISO 9001). En parallèle, les conseillers qui vont proposer la prestation PROAGRI ont accès à un cursus de formation spécifique pour approfondir leurs compétences en conseil d'entreprise et maîtriser les outils mis à disposition par le groupe projet national PROAGRI.

Le 10 et 11 février, les conseillers utilisateurs de la prestation de la région ALPC ont été formés sur PROAGRI Installation. La prochaine formation est prévue en Au-



© Fotolia - goodluz

vergne Rhône-Alpes 24 et 25 mars. L'ambition d'amélioration des compétences des conseillers est nationale.

LE PROJET POUR L'ANNÉE 2016

L'année 2016 est une phase de pré-déploiement de la prestation pour le réseau des Chambres d'agriculture. Le déploiement commercial de la prestation est réduit (vente d'une centaine de prestations) et couplé à un programme de retour d'expériences de terrain pour adapter la prestation, si besoin.

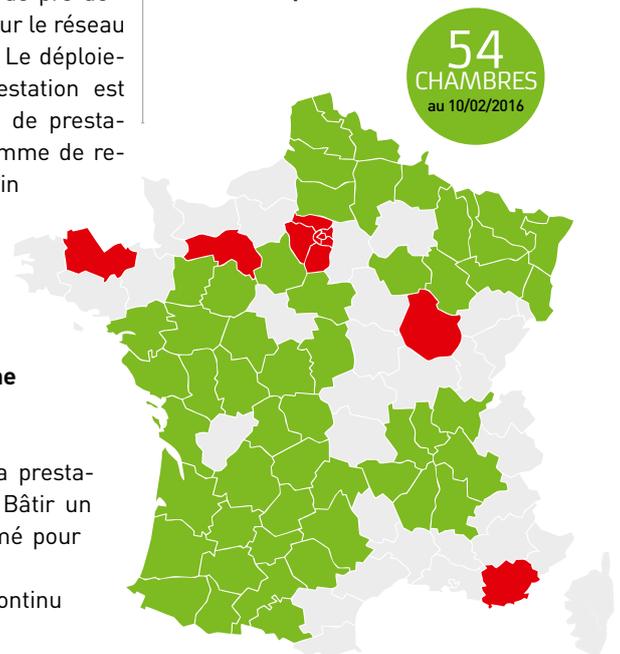
54 Chambres d'agriculture se sont inscrites dans cette démarche pour 2016.

Le déploiement officiel de la prestation PROAGRI Installation « Bâtir un projet solide » est programmé pour la fin de l'année 2016.

Le dispositif d'amélioration continu

de la prestation sera évidemment maintenu ; il est essentiel pour proposer un service en cohérence avec l'évolution des besoins des agriculteurs. ●

Pré-déploiement 2016
Chambres partenaires



Témoignage de Christophe DEFFARGES

Conseiller et Responsable du Service Installation de la Chambre d'agriculture de Dordogne



« La formation a permis à chacun de s'approprier la démarche PROAGRI Installation qui a été élaborée sur deux années de travail du réseau, de s'interroger sur notre posture, notre métier et nos prestations de conseil, leurs valorisations, d'activer et de développer la mise en réseau des conseillers, au niveau départemental, régional et national. Les échanges entre conseillers ont permis de lever des freins et trouver le bon équilibre entre l'ajustement de nos pratiques et de la prestation. Au-delà du processus PROAGRI Installation nous avons ressenti que la dynamique de réseau induite par le projet nous apportera beaucoup dans notre activité de conseil. »

PROAGRI Installation :
Aller vers une gamme de services et un réseau encore plus performant !

PROAGRI Installation
Romain Fontaine, Chambres d'agriculture France – service Entreprises Installation
romain.fontaine@apca.chambagri.fr
Tél : 01 53 57 10 37

DISTRIBUTION FRUITS, LÉGUMES ET LAIT À L'ÉCOLE UN PROJET DE LOI EUROPÉEN POUR UNE ALIMENTATION PLUS SAINES À L'ÉCOLE

INTERVIEW

Marc TARABELLA

Député européen, membre des Commissions Agriculture et développement rural et Marché intérieur et de la protection des consommateurs. Rapporteur du texte au Parlement européen



100 et 150
millions d'euros par an

Enveloppe budgétaire prévue pour le programme de distribution de lait et de fruits et légumes

Pouvez-vous nous rappeler les objectifs initiaux du rapport dont vous êtes à l'initiative pour le Parlement européen ?

Avec plus de 22 millions d'enfants souffrant de surcharge pondérale au sein l'Union européenne, il est essentiel de changer les habitudes alimentaires, tout en effectuant la promotion d'une alimentation saine et équilibrée dès le plus jeune âge. Le nouveau programme poursuit plusieurs objectifs: la santé des enfants et la lutte contre l'obésité infantile, l'apprentissage des habitudes alimentaires saines dès le plus jeune âge et le soutien aux agriculteurs. Ce nouveau programme vise également à encourager la production locale et régionale, les circuits courts, les produits biologiques et donc à soutenir les petits agriculteurs locaux. Les mesures éducatives, désormais obligatoires, auront pour but de rapprocher les enfants de l'agriculture, tout en leur apprenant les bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge. N'oublions pas que l'école joue un rôle important lorsqu'il s'agit de former les jeunes à la vie et de les inciter à développer des habitudes alimentaires saines. Le nouveau programme doit être entendu à la fois comme un programme de distribution et un programme d'éducation à l'alimentation.

Le texte a été adopté largement en première lecture lors de la session plénière du Parlement européen du 7 mars der-

nier. Pouvez-vous nous présenter les grandes lignes de ce projet de loi prévoyant la création d'un cadre légal et financier commun pour la distribution de fruits et de lait dans les écoles ?

Tout d'abord, nous avons veillé à ce que la distribution des produits frais, fruits, légumes et lait soit une obligation pour les Etats membres qui participent au programme. Les Etats membres participant au programme auront la possibilité d'élargir la liste des produits, mais dans des conditions très strictes. En effet, les édulcorants et exhausteurs de goût artificiels ajoutés seront exclus et la distribution de produits contenant des quantités limitées de sucre, de sel et de graisse ajoutés ne sera admissible à un financement de l'UE qu'à titre d'exception, selon des conditions strictes qui incluent l'approbation des autorités nationales en matière de santé.

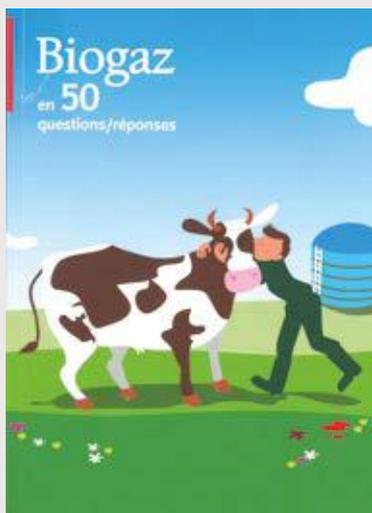
Pour ce qui est des enveloppes budgétaires, le Parlement a obtenu une augmentation pour le programme lait de 20 millions d'euros portant ainsi l'enveloppe pour le programme lait à 100 millions d'euros par an, tandis que l'enveloppe pour les fruits et légumes s'élève à 150 millions d'euros par an. Le Parlement et le Conseil ont également convenu la limitation des transferts à 20 % + 5 % supplémentaires pour les régions ultrapériphériques et d'autres cas exceptionnels (par exemple, permettre à un Etat membre de remédier à une consommation faible d'un produit

faisant partie des programmes scolaires). Le Parlement a également obtenu une répartition plus juste des enveloppes budgétaires entre les Etats membres. Enfin, la visibilité des programmes et l'allègement des charges administratives représentent d'autres avancées obtenues par le Parlement, poursuivant toujours le même objectif: permettre à un plus grand nombre d'enfants et écoles de bénéficier de ce programme.

Les prix des fruits et du lait sont en baisse sur les marchés. Ce programme peut-il représenter une opportunité pour les agriculteurs placer leurs produits sur le marché à bon prix ?

En donnant la possibilité aux agriculteurs de vendre directement leurs fruits, légumes et lait aux écoles, le nouveau programme vise à encourager la production locale et régionale, les circuits courts et à soutenir les productions agricoles en difficulté. Il s'agit de rapprocher les jeunes des producteurs locaux, de les sensibiliser aux questions telles que la variété de la production agricole, la durabilité, les problématiques environnementales et le gaspillage alimentaire. Dans le cadre des mesures éducatives, les enfants auront l'occasion d'apprendre à connaître des spécialités locales et régionales telles que l'huile d'olive, le miel, les olives ou encore les pruneaux d'Agen. ●

Propos recueillis par
Justin LALLOUET
Chambres d'agriculture France
Relations publiques & Affaires
parlementaires européennes



BIOGAZ

En 50 questions réponses

Une installation de production de biogaz offre une solution pour valoriser en énergie les déchets organiques, tout en réduisant à la fois les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'engrais chimiques. Portées par des acteurs variés –gestionnaire de décharges, de stations d'épuration, agriculteurs, industriels, collectivités – ces installations suscitent toutefois des inquiétudes de la part des riverains. Cet ouvrage a pour objectif de répondre à quelques-unes des questions que peuvent se poser ceux qui s'intéressent au biogaz.

> Editeur Observ'ER - 146 rue de l'Université 75007 Paris, Prix : 17 euros



AGRI- Décisions

J'AI DÉCIDÉ DE GAGNER DU TEMPS

Sophie Marçot

Cet ouvrage propose aux agriculteurs une base de réflexion et des outils pour gagner du temps sur leur exploitation. Il invite les agriculteurs à « prendre du temps » de gagner en efficacité au travail en plusieurs étapes. Sophie Marçot est consultante au BTPL depuis 2003 et s'est spécialisée dans l'accompagnement des agriculteurs dans les domaines de l'organisation du travail, des relations humaines et de la stratégie d'entreprise.

> Editions France Agricole - 8 Cité Paradis, 75493 Paris Cedex 10, Prix : 29 euros

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Guide pour l'évaluation multicritère



Coordonnées
Juliette LAUREL, Pauline FICHES, Jérémy AUBIN,
Christine BOCCALIERI et Isabelle BOUARI

Science & partage

Quae *éducationagri*

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Guide pour l'évaluation multicritère.

Dans un contexte économique incertain et face à des demandes sociales de plus en plus pressantes, les systèmes de production animale et végétale doivent proposer de nouveaux modèles productifs, économiquement viables, respectueux de l'environnement, socialement acceptables et équitables, autrement dit contribuant au développement durable. Ce guide méthodologique accompagne le lecteur étape par étape dans la mise en œuvre d'une démarche en cohérence avec ses besoins.

> Editions Quae - RD 10 78026 Versailles Cedex



AGRICULTURE ET CAPITAL

Quels Partenaires pour le développement des exploitations ?

Les exploitations agricoles s'agrandissent, investissent, innover et créent des activités nouvelles. Ce développement continu conduit les agriculteurs à gérer un capital économique de plus en plus grand. De nouveaux enjeux apparaissent donc dans la gestion et le financement du capital des exploitations agricoles. L'APCA a organisé le 1^{er} décembre 2015 à Paris, un colloque sur le thème du capital dans l'agriculture. Ce dossier analyse économiquement les montants et sources de financements des exploitations agricoles à l'heure actuelle et révèle les points de vue analytiques et prospectifs d'experts intervenant lors de cette journée.

> Revue Chambres d'agriculture, N° 1050 - Prix : 13 euros, chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA - APCA Laetitia Zighed, 9 avenue George V 75008 Paris

LOI DE FINANCES POUR 2016 ET LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2015

UNE VASTE RÉFORME DE LA FISCALITÉ AGRICOLE

Outre la réforme du forfait agricole présentée dans le numéro 1050, les lois de finances entérinées fin 2015 comportent d'autres mesures fiscales importantes pour l'agriculture. Nous en présentons ici les principales.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2015

LOCATION DES DPB (DROITS À PAIEMENT DE BASE) (art. 63 du CGI – code général des impôts)

La mise à disposition à titre onéreux de DPB génère des bénéfices agricoles, relevant obligatoirement d'un régime de réel, sans possibilité de pratiquer ni déduction pour investissement, ni déduction pour aléas, à l'instar de la feu location de DPU (droits à paiement unique).

AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL POUR LES INVESTISSEMENTS DANS LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (art. 39 quinquies FB du CGI)

Les investissements réalisés entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017 dans les bâtiments affectés aux activités d'élevage, les matériels et les installations de stockage des effluents d'élevage et les travaux de rénovation immobilisés, peuvent bénéficier d'un amortissement exceptionnel de 40 % de leur prix de revient réparti de manière linéaire sur 5 ans. Cette mesure vise à aider à la mise aux normes des bâtiments d'élevage et à l'investissement nécessaire aux éleveurs pour renforcer leur compétitivité et leur organisation. Elle entre dans le cadre des aides de minimis, limitées à 15 000 € sur 3 ans actuellement. C'est pourquoi la première annuité d'amortissement exceptionnel peut être différée jusqu'au 3^{ème} exercice suivant celui de la construction, de l'acquisition ou de la fabrication des biens concernés.

DÉDUCTION POUR ALÉAS (DPA) : ASSOUPLISSEMENT DU DISPOSITIF

(art. 72 D bis du CGI)

L'épargne inscrite sur le compte affecté à la DPA n'est plus strictement égale à 50 % de la DPA pratiquée : l'exploitant peut décider d'y affecter une somme comprise entre 50 % et 100 % de la DPA.

L'aléa économique peut désormais être reconnu dans 2 cas :

- toujours en cas de baisse de plus de 10 % de la valeur ajoutée produite au cours d'un exercice par rapport à la moyenne des valeurs ajoutées produites au cours des 3 exercices précédents ;
- et désormais aussi en cas de baisse de plus de 15 % de la valeur ajoutée produite au cours d'un exercice par rapport à la moyenne de la valeur ajoutée des 3 derniers exercices clos avant l'exercice précédent.

En cas de survenance d'un aléa non économique, le plafond d'utilisation de la DPA qui correspondait au montant des dépenses résultant de l'aléa est supprimé : le montant est librement déterminé par l'exploitant.

En cas de survenance d'un aléa économique, le montant de DPA pouvant être réintégré reste limité au montant de la variation de la valeur ajoutée. Toutefois, l'exploitant peut porter ce plafond à une somme égale à 50 % du montant cumulé des déductions pratiquées et de leurs intérêts capitalisés non encore utilisés à la date de clôture de l'exercice précédant celui de la survenance de l'aléa.

Enfin, le taux de l'intérêt de retard en cas de non utilisation de la DPA pendant 7



LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS ENTRE LE 1^{ER} JANVIER 2016 ET LE 31 DÉCEMBRE 2017 DANS LES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE PEUVENT BÉNÉFICIER D'UN AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL.



**LES PRODUITS AGRICOLES
(COLZA, CÉRÉALES...)
DESTINÉS À LA FABRICATION
DE BIOCARBURANTS
PASSENT AU TAUX DE TVA
DE 20 %.**

© Heino Pattschull fotolia

ans correspond au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de clôture de l'exercice au cours duquel les sommes et intérêts sont rapportés au résultat.

AMÉLIORATION DE LA TRANSPARENCE DES GAEC (GROUPEMENTS AGRICOLES D'EXPLOITATION EN COMMUN)

Le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique bénéficie désormais d'une transparence des GAEC portée à 4 associés, au lieu de 3 (art. 244 quater L du CGI).

Le crédit d'impôt pour dépenses de remplacement pour congés bénéficie d'une transparence des GAEC de 4 associés, alors qu'aucune transparence ne lui était jusqu'alors appliquée (art. 200 undecies du CGI).

EXONÉRATION D'IMPÔTS LOCAUX POUR LES UNITÉS DE MÉTHANISATION AGRICOLES

(art. 1382 du CGI)

Désormais, les unités de méthanisation agricoles sont totalement et automatiquement (sans obligation déclarative) exonérées de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de taxe foncière, pour les taxes dues au titre de l'année 2015, quelle que soit la date d'achève-

ment de l'installation. Pour les unités de méthanisation agricoles achevées avant le 1^{er} janvier 2015, la loi de finances pour 2016 (art. 24 I) permet, sur réclamation des redevables adressées avant le 31 décembre 2016, un dégrèvement de taxe foncière et de CFE.

APPLICATION DU TAUX DE TVA (TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE) DE 20 %, AU LIEU DE 10 %, SUR CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

(art. 278 bis 3^o et 3^o bis d nouveau du CGI)

Concernant les produits agricoles n'ayant pas subi de transformation, et pour se conformer au droit européen, le taux intermédiaire de TVA de 10 % doit être réservé à ceux destinés à la préparation de denrées alimentaires ou à la production agricole (équidés...). Ainsi, passent au taux de 20 % : la laine, les peaux, les plumes d'animaux, destinés à la fabrication de vêtements, de matériels de ménage ou de produits liés à la literie, ainsi que les produits agricoles (colza, céréales...) destinés à la fabrication de biocarburants.

Les produits de l'horticulture et de la floriculture d'ornement n'ayant subi aucune transformation continueront de bénéficier du taux de 10 %.

LOI DE FINANCES POUR 2016

APPLICATION DU « SURAMORTISSEMENT MACRON » AUX ASSOCIÉS COOPÉRATEURS DES CUMA (COOPÉRATIVES D'UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE) ET AUX SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES EXONÉRÉES D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(art. 39 decies du CGI)

La déduction exceptionnelle de 40 % en faveur des entreprises qui acquièrent ou fabriquent certains biens d'équipement, ou les prennent en location, est étendue aux coopératives, mais pour des investissements réalisés entre le 15 octobre 2015 et le 14 avril 2016. Une quote-part de la déduction, calculée la CUMA, est prise en compte par chaque associé à proportion de l'utilisation qu'il fait du bien. Au sein des autres coopératives, la quote-part de déduction est déterminée à proportion du nombre de parts détenues au capital de la coopérative. Dans tous les cas, la quote-part est ensuite déduite du bénéfice de l'exercice de l'associé coopérateur. ●

Blandine SAGET
Chambres d'agriculture France
Service Entreprises et Installation

PLATE-FORME EXPÉRIMENTALE TAB

« VERS DES SYSTÈMES BIOLOGIQUES ET BAS INTRANTS PERFORMANTS »



Focus sur les systèmes assolés à forte valeur ajoutée et le système en agroforesterie.

La journée d'échanges sur la Plate-forme expérimentale TAB – TAB pour Techniques Alternatives et Biologiques – d'Etoile sur Rhône dans la Drôme (Rhône-Alpes) s'est tenue le 29 janvier 2016.

À cette occasion les résultats 2015 et le bilan intermédiaire de 3 années de suivi ont été partagés.

La Plate-forme TAB multi-partenaire* est une des stations expérimentales gérées par les CA conduite en Agriculture Biologique et intégrée dans différents projets dont le réseau national RotAB** de l'ITAB. La Plate-forme TAB a été mise en place à partir de 2011 sur 20 ha dont 15 ha conduits en bio, dans un département et une région à forte dynamique Agriculture biologique (17,7 % de la SAU en AB en 2014 et 4,1 % pour la France ; Salon Tech&Bio), avec une volonté de productions multi-filières (fruits, grandes cultures, PPAM***, légumes de plein champ, semences). L'approche expérimentale, dite système, est privilégiée. Le dispositif se veut collaboratif et évolutif dans un objectif d'amélioration continue des performances. L'enjeu est ainsi de transmettre et partager les innovations, savoirs, savoir-faire contribuant à la production de références et à la promotion de pratiques agro-écologiques auprès des agriculteurs.

2016, ANNÉE CHARNIÈRE

La Plate-forme teste 3 types de systèmes :

- des systèmes assolés bio et faibles intrants (grandes cultures, semences, plantes aromatiques et légumes de plein champ),
- des vergers (pêchers, châtaigniers, abricotiers),



- des systèmes agroforestiers fruitiers (aujourd'hui des pêchers et grandes cultures).

Un travail transversal est réalisé sur l'intégration de la biodiversité en milieu agricole, via des aménagements spécifiques et des suivis importants. Les 3 systèmes assolés diversifiés (2 bio, 1 faible intrants) sur des rotations de 5 ans ont été mis en place en 2012. L'année 2016 est une année charnière pour les systèmes bio dont les productions valorisées en bio après 2 années de conversion. L'évaluation des performances sur les 3 premières années correspondant à une phase d'apprentissage de ces systèmes alternatifs donnent des résultats encourageants et seront à conforter.

Le système agroforestier conduit en bio et mécanisé a quant à lui débuté en 2013. Ce système particulièrement innovant associe des espèces fruitières (pêchers), forestières (haies) et des cultures annuelles. Un des enjeux de ce système est la gestion des maladies et ravageurs et a été conçu pour favoriser les régulations naturelles des ravageurs par les auxiliaires mais aussi pour réduire la pression maladie et favoriser la résistance des plantes. Après 2 années, le système

est performant, la pression de ravageurs a été contenue mais le principal enjeu reste la gestion des maladies, la cloque du pêcher plus particulièrement. L'analyse approfondie du système doit permettre notamment de mieux comprendre les interactions complexes et poursuivre les suivis biodiversité avec la mesure les services de prédation des oiseaux insectivores comme les mésanges sur la prédation des chenilles du verger, notamment les tordeuse.

Laurie Castel

lcastel@drome.chambagri.fr

06 68 43 94 86

Chambre d'agriculture Drôme
Chargée d'études Chef de projet Plate-forme TAB

Elodie Betencourt

Chambres d'agriculture France
Chargée de mission Bio

*Partenaires acteurs de l'expérimentation : Ferme Expérimentale d'Etoile sur Rhône, SEFRA, CTIFL, Terres Inovia, LPO Drôme, FNAMS, ITAB, Arvalis-Institut du végétal, ANAMSO ; partenaires en appui à la méthodologie et au développement : INRA, GRAB, ISARA Lyon, AGROOF, SPSMS Rhône-Alpes, Arthropologia ; Agribiodrôme, Cirad ; partenaires financiers : Agence de l'eau RMC, La Drôme, CNR, ONEMA, Région Rhône Alpes, MAAF ; les partenaires économiques relais dans les filières : AGRODIA, TOP Semences, Val Soleil, CLAUSE, LORI Fruit, BIOTOP, AGRIOBIODROM

** RotAB est un programme portant sur l'évaluation et la conception des rotations pratiquées dans les systèmes spécialisés en grandes cultures biologiques.

***PPAM Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales. En France 12,1% des surfaces en PPAM sont conduites en AB. La Région Rhône Alpes est la première région PPAM bio de France [Agence Bio]

repertoireinstallation.com fait peau neuve !

LES CANDIDATS

à l'installation pourront sélectionner différents critères de recherches d'exploitation : types de production, zone géographique, modes de cession...

LES CÉDANTS

pourront facilement proposer leur offre, que ce soit dans un cadre individuel ou de recherche d'associé(s).

Les candidats et les cédants trouveront également :

- ✓ les actualités et évènements les concernant: journées d'information et de rencontres, formations, manifestations liées à l'installation et à la transmission organisées au sein du réseau Chambres d'agriculture,
- ✓ les informations sur le dispositif d'accompagnement proposé dans le cadre du répertoire départ installation (RDI),
- ✓ les coordonnées des conseillers RDI par département.

Ce site web s'inscrit dans le cadre du dispositif RDI porté par les Chambres d'agriculture.

Pour plus de renseignements, contacter votre Chambre départementale d'agriculture.

Un graphisme plus moderne et dynamique avec un accès simplifié aux contenus.



